

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 22.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 31 MAI 1877

SOMMAIRE

Correspondance européenne, par G. A. Drolet. — Richesse comparée des nations protestantes et catholiques, par L. O. David. — L'abbé pontifical en Canada. — Nos gravures : Charles-François Gounod ; La ville de Kars ; Fabrication du sucre d'érable ; Ouverture de l'Exposition permanente à Philadelphie ; Accident de chemin de fer. — A propos d'artographes, par Benjamin Sulte. — Un discours. — Le Sorcier du Mont Granier (suite). — Revue de la semaine, par A. Gélinas. — Choses et autres. — Mort et vivant. — Faits divers. — Variétés. — Le jeu de Dames. — Les échecs.

NOS GRAVURES : Charles-François Gounod : Ouverture de l'Exposition permanente de Philadelphie ; La guerre d'Orient : La ville de Kars ; Grand accident de chemin de fer, près Danville, Québec ; Fabrication du sucre d'érable en Canada ; Vue de la Baie du Tonnerre, Lac Supérieur ; La guerre d'Orient : Hobart Pacha courant le blocus sur le Danube.

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE

Paris, le 11 mai 1877.

J'ai sacrifié, la semaine dernière, le plaisir de m'entretenir avec vos indulgents lecteurs, à celui d'assister aux séances de la Chambre des députés, à Versailles.

Pendant les cinq semaines de vacances pascuales, que s'étaient généreusement votées les représentants du peuple, le fanatisme républicain et anti-religieux avait travaillé le ministère. Prenant occasion des lettres pastorales des évêques de Nivers et de Nîmes, revendiquant l'indépendance du Saint-Siège, la presse radicale avait chauffé à blanc ses partisans et interpellé le gouvernement sur les manifestations ultramontaines.

De son côté, la presse conservatrice se plaignait des entraves que les ministres de l'Intérieur et des Cultes apportaient à la liberté d'action des évêques et des cercles catholiques. On voulait aussi interpellier le gouvernement pour qu'il cessât de gêner le libre exercice du culte catholique.

La journée promettait d'être intéressante. La partie qui se jouait était corsée, et les joueurs de premier ordre : MM. Jules Simon, Gambetta et Leblond d'un côté, et MM. de Mun et Keller de l'autre.

Le premier de mai, après la lecture du procès-verbal, M. Leblond, président de l'Union républicaine, déposa entre les mains de M. Grévy une demande d'interpellation, à laquelle M. Simon répondit, remettant la discussion au jeudi suivant.

M. le comte de Mun monta aussitôt à la tribune et déposa aussi une interpellation au président du Conseil, au nom des catholiques de France, se plaignant de l'ingérence des autorités civiles dans leurs affaires spirituelles. M. Simon renvoya sa réponse au même jour.

Versailles avait retrouvé, ce jour-là, une teinte de son ancienne splendeur. Les traits arrivaient chargés de députés, de sénateurs, de journalistes, et de curieux, qui tous prenaient le chemin de la Chambre. Il y eut à peine quorum au Sénat pour ajourner la séance. Une véritable première !

Les dames avaient accaparé le plus de billets possible, et les tribunes regorgeaient de jolis minois, de toilettes printanières, de fraîches coiffures, où le jaune et le vert tendre, les deux couleurs à la mode, formaient les plus agréables fouillis de fleurs que l'on pût désirer.

M. Grévy prit son siège à deux heures et demie, et tout aussitôt l'ennuyé M. Leblond commença son réquisitoire contre les catholiques. Il passa en revue toutes les atrocités que commettent les prêtres chargés de l'instruction du troupeau, en

mettant entre les mains des enfants de petits livres qui parlent de prétendus miracles, etc.

M. Leblond se plaignit amèrement de ce que le clergé eût une si large part dans l'éducation, et il ajouta :

Dans cet enseignement à tous les degrés, on dénature l'histoire, on calomnie l'esprit moderne et le sentiment national, on apprend à l'enfant la soumission absolue devant toutes les autorités, on lui apprend à ne les discuter jamais. On lui met entre les mains des livres qui contiennent ces principes et leur enseignent les plus affligeantes superstitions, un véritable fétichisme.

M. Leblond essaya ensuite de démontrer que les évêques de France voulaient entraîner leur pays dans une guerre contre l'Italie, et, s'adressant au gouvernement, qu'il somma de déclarer ce qu'il entendait faire, il conclut :

Le moment est venu d'agir ; on sait comment des communications bienveillantes ont été accueillies par le dédain ; le gouvernement est armé contre cette phalange. Il peut entraver le développement irrégulier des cercles catholiques. Et s'il se produit des provocations contre l'étranger, il faut appliquer les lois générales. Plus un homme est haut placé, plus il doit être puni sévèrement. Les évêques sont des fonctionnaires, ils sont d'autant plus coupables et sans excuse légitime. Il y a un véritable complot contre lequel il faut appliquer la loi, rien que la loi, mais toute la loi.

M. Leblond est très-âgé, à la voix très-faible, et comme il lut beaucoup de documents à voix basse, il rata complètement son effet et ne réussit guère à enflammer M. Jules Simon, qui fit à son tour l'ascension de la tribune.

Tout d'abord doux, uni, onctueux comme une surface huileuse sur laquelle tout glisse, M. Jules Simon enfle petit à petit le volume de sa voix, gonfle ses périodes, et finit par donner une allure tout à fait agitée à son discours.

Le président déclare que si des articles injurieux pour les gouvernements étrangers ont paru, les hommes qui les ont écrits en sont seuls responsables. On ne peut imputer ces mauvaises actions ni à un grand parti, ni au gouvernement, qui les répudierait hautement si c'était nécessaire, et contre lesquelles il saura user au besoin de toutes les forces de la loi.

M. Simon ajoute que le gouvernement ne tolérerait aucune attaque contre le culte catholique ; il a le devoir d'assurer la liberté de conscience et de faire jouir tous les catholiques de leurs droits. Il professe pour la religion catholique un respect sincère. Il serait profondément regrettable que les querelles religieuses vinssent s'ajouter aux dissentiments qui existent dans le pays, mais ce n'est pas la religion qui est en cause. Il s'agit uniquement de quelques personnalités.

M. Simon termina par les paroles suivantes :

Il convient d'ajouter que ces manifestations étaient l'œuvre d'une infime minorité. L'immense majorité des catholiques les a regrettées comme contraires aux vrais intérêts de l'Eglise. Une lettre de M. le comte de Chambord, écrite en 1867, exprimait cette pensée que les évêques devaient s'abstenir de mêler les choses de la politique à celles de la religion.

Le gouvernement fera donc observer rigoureusement les lois du pays. Il les fera observer par tout le monde avec une volonté inflexible et par des actes. S'il a commencé par des lettres bienveillantes, c'est parce qu'il veut la paix ; c'est parce qu'il veut que l'on fasse le sacrifice de ses passions à un intérêt supérieur. Ce n'est pas qu'il existe un danger spécial pour la France, mais la paix de l'Europe a besoin de la sagesse de toute l'Europe. Il faut donc écarter toutes les causes de discorde. Le gouvernement

veillera à ce que cette règle du patriotisme ne soit méconnue par personne.

Voilà ce qu'a fait le gouvernement, et tels sont ses sentiments. Il ne manquera pas de fermeté dans l'accomplissement de sa tâche, et fera courber toutes les têtes sous le niveau de la loi.

Après ces déclarations, que vous trouverez en Canada pour le moins violentes, on aurait dû voter la clôture et passer à l'ordre du jour pur et simple. Le coup porté à la liberté religieuse était déjà assez rude, pour que les républicains se montrassent bons princes dans leur triomphe. Mais pas du tout. Ces messieurs n'étaient pas contents de M. Simon. On l'avait trouvé anodin, insipide, sans fermeté, et il fallait mieux que ça. Aussi, le véritable leader de la Chambre, M. Gambetta, monta-t-il à la tribune pour demander que la discussion fût renvoyée au lendemain : ce qui fut accordé.

C'était le grand jour. Encore plus de monde que la veille, si c'est possible. M. Gambetta, qui avait fait plus d'une grimace pendant le boniment de M. Simon, à chaque phrase un peu respectueuse du chef du cabinet pour la religion catholique, prit la parole, pour faire la plus épouvantable charge à fond de train contre le catholicisme, qui ait été faite depuis les beaux jours de Castelar en Espagne.

M. Gambetta déclara en commençant qu'il faisait fi de la question religieuse soulevée par M. de Mun, et qu'il n'entendait traiter que la question politique, ressortant du conflit politico-religieux.

Je ne partage pas les opinions religieuses et politiques de M. Gambetta, tant s'en faut ; aussi, je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai enduré pendant ce réquisitoire violent de l'ancien dictateur du quatre septembre, contre le pape, l'Eglise et ses ministres. J'en souffrais d'autant plus, que je voyais la majorité de la Chambre qui, hier, écoutait assez indifféremment les doléances de M. Leblond et les déclarations de M. Simon, se passionner sous la parole ardente de M. Gambetta.

Je n'ai jamais vu ni entendu un orateur mettre autant de chaleur dans son débit, autant d'animation dans ses gestes, manier avec autant d'habileté l'ironie et le sarcasme, que M. Gambetta. Il faut bien rendre à César ce qui appartient à César, tout en regrettant qu'il ne soit pas avec nous.

M. Gambetta est méridional : — son accent ne le trahirait pas, que la pétulance de son tempérament le ferait reconnaître de suite. Il possède certainement le plus beau timbre de voix grave qui fasse aujourd'hui résonner les voûtes de la Chambre d'assemblée. Il est toujours agité sur son siège. Pendant un discours qui se fait à la tribune, pas n'est besoin de lui voir ouvrir la bouche pour savoir ce qu'il pense de l'orateur. Il frappe du poing sur son pupitre, il applaudit avec frénésie, il lève les bras au-dessus de sa tête, il sourit, il rit aux éclats, il calme ses voisins ou les excite de la main et de la voix par ses interruptions ; tout cela, suivant le thermomètre de son enthousiasme ou de son mécontentement.

M. Gambetta monte donc à la tribune, et, pendant une heure, tient la Chambre suspendue à ses lèvres, jusqu'au moment où le fameux Paul de Cassagnac lui tomba une tuile sur la tête, qui se portait bien.

Voici, d'ailleurs, l'extrait même du *Journal Officiel* :

M. Gambetta. — Mais il y eut quelqu'un qui se leva dans cette assemblée pour prononcer un

grand, un mémorable discours, qui restera comme l'œuvre d'une âme de patriote dans une âme de catholique, chose rare ; c'était Mgr. Darboy. (Applaudissements à gauche et au centre. — Réclamation à droite.)

M. le vicomte de Bézal. — La foi inspire le plus pur patriotisme.

M. Gambetta. — Eh bien, aujourd'hui, cherchez, interrogez l'horizon, passez en revue l'épiscopat français ! Où est Mgr. Darboy ?

M. Paul de Cassagnac. — Vous l'avez tué ! (Vives protestations à gauche et cris : A l'ordre ! à l'ordre !)

M. Le Provost de Launay. — Si ce n'est pas vous, ce sont vos amis !

M. de Baudry-d'Asson. — Vos amis l'ont fusillé ! Respectez au moins la mémoire de leur victime !

M. Paul de Cassagnac. — Nous sommes catholiques et patriotes, et M. Gambetta nous a tous insultés en venant affirmer le contraire. (Vive agitation.)

Voix à gauche. — A l'ordre ! à l'ordre !

M. le président. — Je n'ai pas besoin de faire ressortir la gravité et la fausseté de l'imputation que vient de se permettre M. de Cassagnac envers un de ses collègues. (Très-bien ! très-bien ! à gauche et au centre.) Je le rappelle à l'ordre. (Très-bien !)

M. Paul de Cassagnac. — Et M. Gambetta, quand il dit que les catholiques ne sont pas patriotes !

M. Le Provost de Launay. — Nous nous sommes battus et il ne s'est pas battu !

M. Bourgeois, s'adressant à M. Gambetta. — Vous avez décoré le général Charette ! On peut donc être à la fois patriote et catholique !

M. Granier de Cassagnac. — Monsieur le président, faites votre devoir pour tous !

A gauche. — N'interrompez pas ! — A l'ordre !

M. le président. — Vous pourrez répondre aux appréciations de l'orateur... (Exclamations à droite) ; mais vous n'avez pas le droit de vous permettre contre vos collègues des imputations de la nature de celles que vous venez de faire entendre. (Très-bien ! très-bien !)

M. Paul de Cassagnac. — Nous demandons la justice pour tous !

M. le président. — La première justice à vous rendre est de ne pas vous permettre de proférer des imputations de la nature de celles que vous venez d'adresser à vos collègues !

M. Paul de Cassagnac. — Nous ne laisserons pas insulter les catholiques ! M. Gambetta a dit qu'on ne pouvait pas être patriote et catholique. C'est un mensonge. (Vives rumeurs.)

M. le président. — Si M. Gambetta s'est permis à l'égard de ses adversaires l'appréciation dont vous vous plaignez, il a eu tort... (Ah ! ah ! à droite.)

M. Gambetta. — Mais cela n'est pas exact !

Voix à droite. — Si ! si !

M. Paul de Cassagnac. — Et vous l'avez laissé dire !

Non ! vraiment, vous ne pouvez vous faire une idée du spectacle que présentaient les Chambres françaises pendant le quart-d'heure qui suivit l'apostrophe de Cassagnac à Gambetta, demandant : "Où est Mgr. Darboy ?" — "Vous l'avez tué !" Jamais douche ne tomba plus froide sur la tête chaude d'un méridional comme M. Gambetta. Naturellement, le *Journal Officiel* n'insère que quelques interruptions, que les sténographes saisissent au vol, mais rien ne nous peint la confusion indescriptible qui s'ensuivit. Tous les députés, debout, se montrant le poing, criant, les uns entourant la tribune, vociférant, et Paul de Cassagnac, la moustache retroussée, le nez au vent, calme à son banc, narguant ses ennemis.

Gambetta termina son discours, et la séance fut interrompue pendant une heure, pour que les gauches s'entendissent sur la rédaction d'un ordre du jour.

A la rentrée, M. Jules Simon, voyant le terrain lui glisser sous les pieds, sous le souffle brûlant de Gambetta, se fit interpellé par un compère, à l'occasion d'un article du journal *La Défense*, et remonta à la tribune.

Le philosophe Président joua l'indigna-

tion, et eut aussi son compliment de Paul de Cassagnac.

M. Simon, parlant de lui, de son passé, disait, en citant ses états de service :

Il ne faut pas savoir ce que c'est qu'un honnête homme... (Bravo ! bravo ! — Vifs et nombreux applaudissements. — Rumeur sur quelques bancs à droite.)

(M. le Président du Conseil jette par terre avec indignation le numéro du journal *La Défense*, qu'il tenait à la main.)

Il ne faut pas savoir ce que c'est qu'un honnête homme pour venir de sang-froid contester l'honneur, la véracité, le courage d'un homme qui, depuis quarante ans...

M. Paul de Cassagnac. — ... A changé dix fois d'opinion ! — (Rires à droite. — Exclamations à gauche et cris : A l'ordre ! à l'ordre !)

M. le comte de Mun fit à son tour l'ascension de la tribune, et parla en homme de cœur, en homme de convictions profondes, en véritable orateur chrétien. M. de Mun est très-calme, grave, indigné. Il débute ainsi :

M. le comte de Mun. — J'ai écouté avec une grande attention les orateurs qui ont dénoncé les catholiques comme les perturbateurs de la paix publique, qui ont appelé sur eux la vindicte des lois ; je les ai écoutés en silence, étouffant les sentiments d'indignation prêts à monter à mon cœur et à mes lèvres. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Mais, avant de leur répondre, j'attendais que M. le Président du Conseil viut nous dire ce qu'il pensait de ces accusations ; j'espérais que, parlant au nom du gouvernement, il ne laisserait pas flétrir toute une classe de citoyens dont le plus grand crime est d'être fidèlement attachés à la foi de leurs pères.

Je m'étais trompé. A travers de banales protestations d'un respect platonique pour la religion (Très-bien ! très-bien ! à droite), j'ai vainement cherché une défense et surtout une réponse à la question que j'avais posée.

Aujourd'hui, ma question a une importance plus grande que jamais ; car, entre les déclarations faites hier par M. le Président du Conseil et le langage tenu tout à l'heure par le chef de la majorité de cette Chambre, il y a un désaccord évident.

Je viens donc renouveler ma question. N'attendez pas que je me présente à votre barre comme un accusé. Je rougirais si j'abaissais jusque-là la cause que j'ai l'honneur de servir (Très-bien ! très-bien ! à droite), et si j'oubliais en un tel sujet le signe que l'eau bénite a marqué sur mon front (Interruption à gauche.)

Je parle au nom des catholiques et je réclame pour eux, non votre indulgence, mais la justice du pays.

Je suis ici en accusateur, j'ai à me plaindre des violences dirigées contre nous, et à montrer au gouvernement où le conduira la guerre engagée contre les catholiques. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

M. de Mun, avec une grande force de logique, continua son discours et fit des citations d'articles de journaux, attaquant la religion catholique.

M. le comte de Mun. — Dans un autre journal, on a publié un article intitulé : *Jesus charpentier*, et dans lequel on lit des passages comme celui-ci :

“ On sait que Jesus-Christ, avant de courir les rues pour prêcher sa doctrine, avait exercé l'état de charpentier... Si ce garçon-là avait continué, il aurait réussi dans la charpente... Aussi, quand on lui présenta la croix sur laquelle il devait mourir, il dit : *C'est bien mal raboté*. (Rires à gauche.)

M. le garde des sceaux. — Il n'y a pas de délit dans cet article.

M. le comte de Mun. — Il n'y a pas de délit aux yeux de M. le garde des sceaux, mais pour tous les catholiques il y a un blasphème.

M. Méline, sous-secrétaire d'Etat à la justice. — M. le procureur-général a reconnu qu'il n'y avait pas délit dans l'article auquel vous faites allusion.

M. le comte de Mun. — Eh bien ! je le demande à M. le Président du Conseil, qu'entend-il faire contre de pareils outrages ? Ah ! je sais qu'il a, en matière de presse, une théorie particulière. Il a dit un jour à la tribune : “ Est-ce que le chef du gouvernement lit tous les journaux ? ”

M. de Mun termina son beau plaidoyer au milieu des applaudissements de la droite. Alors, la discussion de ces deux jours de luttes se termina de la manière suivante :

M. le président. — Il a été déposé deux ordres du jour motivés. Le premier, signé de MM. Laussedat, Leblond, de Mercère, est ainsi conçu :

“ La Chambre, considérant que les manifestations ultramontaines, dont la recrudescence pourrait compromettre la sécurité intérieure et extérieure du pays, constituent une violation flagrante des droits de l'Etat, invite le gouvernement, pour réprimer cette agitation antipatriotique, à user des moyens légaux dont il dispose, et passe à l'ordre du jour. ” (Très-bien !)

M. le Président du Conseil. — Le gouvernement accepte cet ordre du jour. (Applaudissements à gauche. — Rires et applaudissements ironiques à droite.)

M. le Président. — L'autre ordre du jour, signé de M. de Gasté, est ainsi conçu :

“ La Chambre, blâmant également le fanatisme religieux et le fanatisme antireligieux (rires), et pleine de confiance dans le ministère pour assurer dans l'avenir, comme il l'a fait dans le passé, la paix intérieure et extérieure, passe à l'ordre du jour. ”

Un troisième ordre du jour a été déposé par MM. Acloque, de La Chambre et de Tocqueville :

“ La Chambre, regrettant les manifestations isolées qui se sont produites, et prenant acte de déclarations faites hier par le gouvernement, passe à l'ordre du jour. ”

M. Keller. — Nous demandons l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour pur et simple, mis aux voix, n'est pas adopté.

M. Albert Grévy. — Nous demandons la priorité pour l'ordre du jour accepté par le gouvernement.

A la majorité de 346 voix contre 114, sur 460 votants, l'ordre du jour motivé, signé par MM. Leblond, Laussedat et de Mercère, est adopté.

Le Sénat doit reprendre cette question et rétablir la confiance et la situation, que faussent les théories radicales, anti-sociales, anti-religieuses, des membres républicains de la Chambre.

Mardi, 8 mai, les catholiques prirent une petite revanche à la Chambre, où M. Paul de Cassagnac (toujours Popaul) prit à parti les républicains comme voulant troubler la paix, en insultant l'empereur de Russie. M. de Cassagnac lut un article de la *Sentinelles de Nancy*, journal républicain, contenant des attaques terribles contre le Czar. C'était en réponse aux attaques de Gambetta, que les cléricaux allaient attirer la guerre avec l'Italie par leurs menées ultramontaines.

La réponse venait si à propos, que les gauches se soulevèrent, et cette séance fut l'une des plus orageuses de la session. M. de Cassagnac lut l'article traitant le Czar de lâche, de tyran ne faisant la guerre que pour remplir ses coffres-forts, etc.

M. Jules Simon protesta contre cet article, mais Cassagnac fut impitoyable. Pendant ce temps-là, les cris, les vociférations, les pieds, les mains allaient leur train.

M. le Président du Conseil. — C'est une indignité !

M. Paul de Cassagnac. — M. le Président du Conseil n'aura qu'à s'associer tout à l'heure à l'indignation, à la réprobation que j'apporte ici au nom de tous les honnêtes gens. (Bruit à gauche.)

M. Allain-Targé. — Nous avons notre indignation à part. (Très-bien ! très-bien ! à gauche.)

M. Paul de Cassagnac. — Notre indignation ne porte pas toujours sur les mêmes objets. Pendant la Commune, je m'indignais contre les assassins, et vous contre les otages... (Exclamations et protestations à gauche. — Un grand nombre de membres se lèvent et interpellent l'orateur. — La Chambre devient tumultueuse.)

Voix à gauche. — Monsieur le Président, levez la séance ! (Bruit prolongé.)

M. le Président. — Avant que le Président prenne la parole, M. de Cassagnac demande à s'expliquer et je l'y autorise. (Non ! non ! à gauche.) L'imputation qui vient d'être dirigée par M. de Cassagnac contre un de ses collègues est de telle nature que, jusqu'à preuve contraire, je veux croire qu'elle lui est inconsciemment échappée. (Interruption à gauche.)

Un membre à gauche. — Pas d'explications ! Des excuses !

M. Paul de Cassagnac. — Des excuses ! Il n'y a que ceux qui ont l'habitude d'en faire qui puissent en demander. (Applaudissement à droite. — Le tumulte recommence.)

Je vous ferai remarquer, messieurs, qu'au milieu de cet orage, je suis resté seul absolument calme, parce que j'étais convaincu que je n'avais pas dépassé mon droit. (Bruit.) Si je n'avais pas été interrompu d'une manière qui m'avait paru blessante, ce qui s'est passé n'aurait pas eu lieu.

Tout à l'heure, j'ai cru entendre M. Allain-Targé parler de mon indignation dans des termes désagréables pour moi. J'ai mal saisi son interruption. Je lui demande si je me suis trompé. (Interruption à gauche.)

M. Allain-Targé. — Vous trouverez mes paroles à l'Officiel.

M. Paul de Cassagnac. — Alors, j'attendrai à demain. (Bruit.) Croyant avoir entendu des paroles blessantes, j'y ai répondu en homme blessé. La pensée, je la maintiens ; quant aux termes, je les retire volontiers. (Bruit à gauche.)

Pendant cette séance et celle de l'avant-veille, sept ou huit députés bouapartistes avaient été rappelés à l'ordre, et peu s'en fallut que l'on ne se battit au pied de la tribune. Il va sortir plus d'un coup d'épée de ces dernières séances, et le régime parlementaire subit un rude échec. On parle déjà d'un duel entre Robert Mitchell et Lockroy.

Tous les honnêtes gens sont attristés de cet état de choses. Pendant ce temps, le maréchal MacMahon est calme et préside son cabinet républicain, sans perdre de vue qu'il a juré, en acceptant la présidence, de maintenir l'ordre à l'intérieur envers et contre tous. Sans lui, ces enrégés de radicaux pousseraient la persécution religieuse à ses extrêmes limites, et renouvelleraient les scènes regrettables du passé.

On ne peut se retourner dans ce moment, en France, sans mettre le pied sur une opinion politique ou religieuse, ou sans froisser les sentiments intimes d'une certaine classe de la population.

C'est ainsi que la pièce de M. Charles Lomond (ne pas confondre avec l'auteur de la grammaire) : *Jean Dacier*, qui est jouée, au Théâtre-français, par Coquelin et Mlle Favart, a été l'occasion d'un duel, la semaine dernière, entre le comte de Nadaillac et M. Jules Crémieux.

Je regrette d'avoir pris tant d'espace pour vous donner une idée des mœurs politiques françaises, sans quoi je vous ferais une analyse de ce drame en vers, en cinq actes, dont le jeune poète (25 ans), M. Charles Lomond, a doté la scène française.

La scène se passe en Vendée en 1793. Jean Dacier est un paysan vendéen, qui a appris à lire au château où il était en service. Le représentant du peuple, Berthaut, cherche des recrues pour envoyer aux frontières. Un seul se présente, Jean Dacier. Tout le monde est étonné de la détermination qu'il vient de prendre. Un jeune cousin de la comtesse, le marquis Raoul de Puylaurens, se moque de lui. Ce petit paysan, soldat de la République ! C'est presque une trahison envers ses anciens seigneurs, et la comtesse la lui reproche doucement.

MARIE.

Jean, veux-tu m'écouter une dernière fois ?

JEAN.

Madame !

MARIE.

Tu vas donc quitter ces champs, ces bois, tout ce qui t'a souri depuis tes jours d'enfance. Et sans t'inquiéter si ton départ t'offense. Imprudent à coup sûr, mais bien ingrat surtout. Quitter ton protecteur, l'homme auquel tu dois tout ! Que serais-tu sans lui ? Cette vaine lumière, cette fausse lueur dont ton âme est si fière, cette science enfin qui te fait révolté. D'où la tiens-tu, sinon de son trop de bonté ? Tu ne serais pas là, prêt à te mettre en route. S'il avait exigé, comme il l'eût pu sans doute, comme il l'eût mieux valu pour ton cerveau sans frein, qu'aux sueurs de ton front tu gagnasses ton pain. Les bienfaits sur ton cœur n'ont pas grande puissance. Te battre contre nous, c'est ta reconnaissance. Va donc, et puisse Dieu, qui te laisse partir, se montrer patient jusqu'à ton repentir !

JEAN.

Contre vous ! oh jamais ! Ce dont mon âme est pleine, Madame, à votre égard, ce n'est pas de la haine ; c'est un culte sacré, grave, doux et profond, qui me remplit le cœur et m'incline le front. Vous ne pouvez savoir, et moi-même j'ignore comment cela se fait, mais je souffre ou j'implore. Votre pardon, madame, et voudrais l'obtenir. Mais rien ne saurait plus ici me retenir. Je ne sais si pour vous, la vieille race atière, le devoir est ici plutôt à la frontière ; pour moi, fils du sillon, aux sillons envahis, je cours, et, paysan, je défends mon pays. Je n'ai pas, moi, d'aïeux pour me montrer la route. Mais le danger m'appelle et c'est lui que j'écoute. Vous avez de la gloire et des titres anciens. Défendez-les ici ; je vais chercher les miens.

Jean Dacier devient commandant, et arrive dans son pays à point pour sauver la comtesse Marie, que la charrette des condamnés emportait à la guillotine. Il ne peut la sauver qu'en l'épousant. La comtesse est veuve, mais elle aime son cousin le marquis ; croyant que Jean Dacier a été posté là par son amoureux et qu'il agit dans les intérêts du marquis, elle consent à l'épouser, et l'épouse devant Berthaut, qui parle comme un citoyen de la Rome antique.

La comtesse se laisse conduire croyant trouver Raoul, mais Jean Dacier lui dit qu'il l'aime, qu'il n'y a pas d'autre Raoul que lui, qu'elle est sa femme et qu'elle s'en souviendra. Tableau.

Pour vous, je puis monter jusqu'aux plus hauts sommets ! Pour vous, vaincre ou mourir... mais vous livrer, jamais !

Sa femme ! sa femme ! son amour ! la comtesse est atterrée. Son orgueil l'emporte et trouve des accents indignés pour flétrir l'amour de Jean Dacier, le paysan :

Grand Dieu ! qui m'aurait dit que je devrais, un jour, m'entendre révéler, le cœur plein d'épouvantes, un amour dont, naguère, eussent ri mes servantes !...

Raoul essaye d'enlever la comtesse, mais deux fois Jean Dacier le chasse en lui sauvant la vie.

La comtesse, touchée par tant de noblesse de caractère, finit par aimer Jean Dacier, qui, en provoquant le marquis Raoul, lui a divulgué le secret des opérations militaires. Pour cette offense, Jean est jugé, condamné et exécuté.

Les vers sont marqués au bon coin et sont empreints, comme dans l'*Hetman* de M. de Boullé, qui vient d'être joué à l'Odéon, du plus ardent patriotisme. Le beau rôle, les situations dramatiques, les sentiments patriotiques élevés et généreux sont pour Jean Dacier le républicain, tandis que le marquis et la comtesse montrent moins d'élevation de caractère, mais beaucoup de morgue, surtout le marquis.

M. Lomond aurait pu trouver dans l'histoire vendéenne une foule de beaux caractères royalistes, pour faire pièce à celui de son héros, Jean Dacier ; mais il entraînait dans son cadre de faire applaudir l'enfant du peuple, du sillon.

Le mardi est le jour *chic*, le jour du grand monde, au Théâtre-français. Beau coup de rejets de la vieille noblesse assistent, ce soir-là, à la représentation. Ces messieurs et ces dames, qui ont eu, pour la plupart, leurs grands-pères transportés à la guillotine, dans une charrette comme celle qui est censée passer dans *Jean Dacier*, n'ont pas aimé ce spectacle.

La vieille France des balcons a sifflé, la France nouvelle du parterre et de l'orchestre a applaudi. Pendant l'entr'acte, MM. de Nadaillac, siffleur, et Crémieux, applaudisseur, se sont rencontrés au foyer du théâtre, et, à force d'explications, ont amené une rixe, pendant laquelle le poing de M. Crémieux a écrasé le nez de M. Nadaillac. Cartes échangées, rendez-vous pris, et finalement trois coups d'épée dans le bras droit de M. Crémieux, le bras qui avait frappé !

Il y a eu trois duels ces jours derniers, et peu s'en est fallu que M. Albert Rogat, du *Pays*, ne dégainât aussi pour avoir dit son fait à un M. le marquis de Talleyrand-Périgord, le frère de celui qui s'est fait naturaliser Prussien et qui habite Berlin.

Celui qui nous occupe, ne voulant pas ou ne pouvant pas être Prussien, a pris le parti de joindre les républicains, et pour que personne ne l'ignore, il a fait un livre intitulé : “ *Un de plus* ”, contenant son acte d'adhésion à la république. Toute la presse honnête a flétri sa conduite d'importance, et notamment le journal le *Pays*. Les témoins de Rogat ont déclaré qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à cette affaire, qui est tombée à plat, avec son auteur.

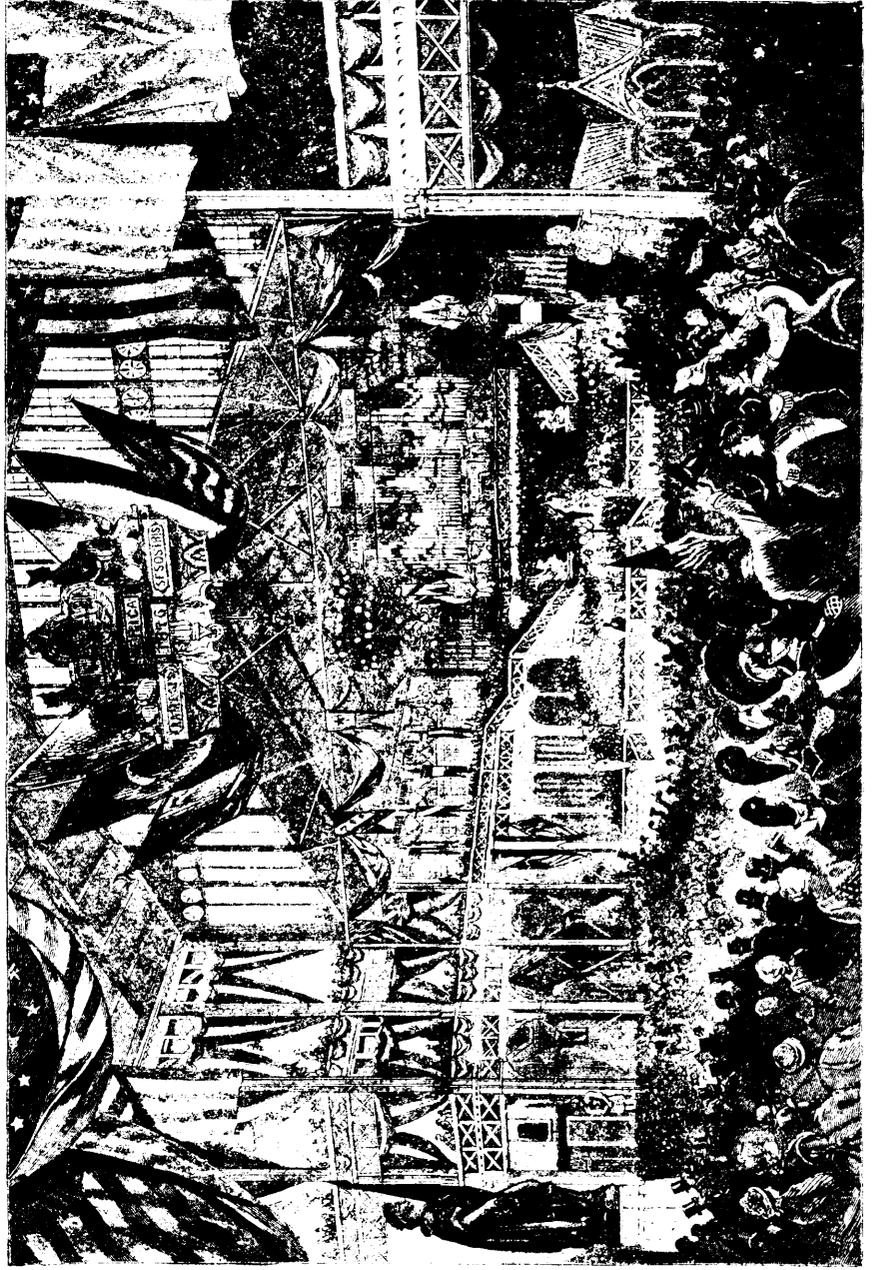
— J'ai passé une semaine des plus intéressantes, à courir, avec mon ami le docteur Robillard, le quartier des Ecoles. En assistant aux cours du collège de France, nous avons trouvé, assis au milieu des élèves, l'empereur du Brésil, qui paraissait goûter médiocrement le cours sur *Le verbe et la formation des mots* en sanskrit, grec, latin et langues germaniques, du savant Michel Bréal.

Dans l'après-midi, j'ai retrouvé l'empereur du Brésil à la Sorbonne, au cours de philosophie de M. Caro, sur le scepticisme de Pascal, et le lendemain, à la lecture de M. Legouvé, de l'Académie française, sur *La lecture est-elle un art ?* Dom Pedro a passé son temps à suivre les cours publics, à visiter les monuments, surtout ceux destinés à l'éducation. Je vous enverrai la lecture de M. Legouvé pour *L'Opinion Publique*. C'est d'une délicatesse, d'une grâce et d'une verve étincelante, comme tout ce que traite l'éminent académicien.

J'ai visité, avec le Dr. Robillard, l'hôpital des petits enfants malades. Rien d'intéressant comme cette visite. Figurez-vous quatre cents enfants, de deux, trois, quatre et cinq ans, se faisant traiter à l'hôpital comme des grandes personnes. Un ordre, une propreté dans les salles, et pas une plainte de tous ces petits êtres, pris de toutes les maladies ! On a opéré, devant moi, deux cas de croup et un cas de diphthérie — brrrr. Je n'ai pas eu, j'ai presque honte de l'avouer, la force d'assister jusqu'à la fin au cours de clinique chirurgicale du fameux Dr. Péau, à l'hôpital Saint-Louis. C'est un fier couteau ! Je regrette de n'avoir pas su me réserver l'espace né-



LA GUERRE BOHÈME. LA VILLE DE KAR.



OUVERTURE DE L'EXPOSITION. PRÉAMBULE DE BRUXELLES.



CHARLES-FRANÇOIS GOUDOT

cessaire pour vous décrire cet hôpital des enfants malades. C'est une institution qui mérite plus qu'une mention, et qui devrait avoir une succursale à Montréal.

Je ne peux que vous signaler l'ouverture du Salon de 1877, au palais de l'Industrie. Sur sept mille tableaux présentés au jury, cinq mille ont été refusés. Il y a deux mille cent quatre-vingt-douze tableaux d'exposés, et deux mille cinq cents dessins et sculptures. Le tableau de notre jeune compatriote, M. Charles-Edouard Huot : "Le Bon Samaritan," porte le No. 1,084 du catalogue officiel, et, quoi qu'accroché un peu haut dans la salle d'exposition, fait un bon effet parmi ses voisins.

Je ne saurais vous donner une meilleure description du sujet de ce tableau, que de transcrire ce qu'en dit le Catalogue :

Mais un Samaritan, qui était en voyage, vint à passer près de lui, et, l'ayant vu, il en fut touché de compassion. Et, s'approchant, il versa de l'huile et du vin sur ses plaies.—Nouveau Testament, Saint Luc, c. X., v. 33.

Le dessin est très-correct, et quoique le tableau ne soit pas bien grand, les jurés l'ont admis de suite et ont deviné un artiste d'avenir dans son auteur.

Mes compagnons de voyage et moi avons fait une délicieuse excursion à Versailles, dimanche dernier. Nous avons fait le trajet en voiture, en arrêtant à Saint-Cloud, pour visiter les ruines du château, brûlé par les Prussiens, et à Sèvres, parcourir les musées de porcelaines et les ateliers de fabrication. Le but de notre voyage était Versailles, où jouaient, pour la première fois cette année, les *grandes grandes eaux*.

Nous sommes quelquefois désappointés, quand, sur la foi de récits de voyageurs, nous faisons des frais pour visiter quelques monuments ou quelques curiosités historiques ; mais les merveilles de Versailles ont dépassé mon attente. Les jardins de Le Nôtre, faisant de l'architecture et de la sculpture avec la verdure des arbres transformés en pyramides, en murailles, etc. ; les bosquets de l'amour, de la Reine, etc., avec leurs massifs de verdure, de fleurs, où les marbres les plus précieux sont distribués à profusion ; les pièces d'eau aux cents jets ; les bassins d'Apollon, de Latone, de Neptune, etc., aux mille gerbes s'entre-croisant, foisonnant comme les fusées d'une pièce de feu d'artifice ; les cascades merveilleuses, les grottes enchanteuses, la grande allée du tapis vert, etc., tout est beau, splendide, magnifique, et surpasse ce que l'esprit le plus délicat peut désirer d'enchantement. C'est admirable. A cinq heures, il y avait près de 150,000 personnes assises sur les coteaux verdoyants qui entourent le bassin de Neptune, que l'on réserve toujours pour la dernière pièce, le bouquet !

G. A. DROLET.

P. S.—Des raisons de famille vont retarder mon voyage à Rome, où je ne pourrai pas me rendre à temps pour le cinquantenaire du Saint-Père. Je le déplore.

RICHESSSE COMPAREE DES NATIONS PROTESTANTES ET CATHOLIQUES

Un écrivain belge, M. Laveleye, a fait un livre pour démontrer que les nations protestantes étaient plus riches que les nations catholiques, et que, par conséquent, la religion catholique était un obstacle au progrès et à la prospérité des peuples. Ce livre a fait un grand plaisir aux protestants et créé un certain malaise parmi les catholiques. Dans un temps où le progrès matériel préoccupe si profondément tous les esprits, il n'est pas étonnant qu'une pareille thèse ait fait sensation. En l'examinant de près, pourtant, on s'aperçoit qu'elle repose sur un fait incertain, et dont l'auteur déduit des conséquences d'une fausseté facile à démontrer.

D'abord, est-il vrai que les nations protestantes soient plus riches que les nations catholiques ? A cette question, il faut répondre "oui," si la richesse de quelques-uns et la pauvreté du grand nombre constituent la prospérité d'une nation, si les pays les plus riches sont ceux où le luxe

le plus effréné cotoie le paupérisme le plus hideux. On devra répondre "non" si, comme tout le monde le croit, la prospérité d'une nation consiste dans la répartition de la richesse et dans l'abondance des moyens employés par la charité pour soulager la pauvreté.

Il y a longtemps que des hommes compétents, des protestants même, ont établi par des chiffres qu'il n'y a pas un pays catholique où la population des pauvres soit aussi grande que dans la riche Angleterre. Cobbett démontrait, en 1845, qu'en Italie comme en Autriche et en France, en Espagne même, cette proportion variait de $\frac{1}{20}$ à $\frac{1}{30}$, pendant qu'en Angleterre, elle est de $\frac{1}{8}$, les uns disent $\frac{1}{4}$. Et, chose incroyable autant qu'incontestable, c'est dans ce pays si riche qu'on meurt le plus de faim. "Ajoutons, disait Cobbett, qu'il est inouï, en pays catholique, que les indigents meurent de faim."

La religion catholique enfante des dévouements et offre à toutes les souffrances physiques et morales, à tous les malheureux, des secours qu'on ne trouve pas autant chez les nations protestantes. On ne meurt pas de faim à la porte des couvents et des monastères, comme à la porte des palais dorés de l'Angleterre.

Mais, admettons qu'en général, les nations protestantes sont plus entreprenantes que les nations catholiques, faut-il en conclure nécessairement que la religion est la cause de cette différence ? N'est-il pas évident, pour tout observateur réfléchi, que c'est là beaucoup plus une question de caractère et de nationalité, que de religion ?

Chaque nation, comme chaque individu, a son caractère propre, ses aptitudes spéciales. Ainsi, il est incontestable que les races anglo-saxonnes sont généralement plus froides, plus pratiques, plus propres et plus adonnées au commerce et à l'industrie que les races latines, dont le sentiment est plus vif, l'imagination plus brillante, le goût pour la musique, la poésie et les beaux arts plus développé. L'Anglais, né froid, sérieux et calculateur, semble fait pour passer sa vie derrière un comptoir. A l'Espagnol, à l'Italien et au Français, il faut une vie plus gaie et plus variée, plus de sensations, de jouissances d'un autre ordre.

Mais, dira-t-on, vous ne pouvez nier que la religion catholique, prêchant sans cesse aux hommes le détachement des biens de ce monde, les dangers et le néant de la richesse, ne produise chez les catholiques une certaine indifférence en matières temporelles. S'il s'agit de l'amour immodéré de la richesse, nous répondrons que personne n'osera faire un reproche à la religion catholique de le combattre.

La grande plaie du monde, à l'heure qu'il est, n'est-elle pas le matérialisme produit par les abus du progrès matériel ? Que deviendrait le monde, que deviendrait le progrès lui-même avec ses splendeurs, si la religion n'était pas là pour empêcher les âmes de se laisser absorber complètement par l'ambition et la convoitise ?

D'ailleurs, la religion catholique ne faisant, sous ce rapport, que suivre les enseignements de la Bible et de Jésus-Christ, si ces enseignements avaient nécessairement pour effet d'empêcher le véritable progrès, les nations protestantes qui prétendent pratiquer à la lettre les préceptes de la Bible, devraient être plus arriérées, d'après l'argument de M. Laveleye, que les nations catholiques.

Si l'on dit que la religion catholique va plus loin sous ce rapport que le protestantisme, et que ses moyens d'action sont plus puissants, on fait son éloge ; car on ne pourra jamais trop combattre les abus de la richesse.

Ce qu'il faudrait établir, c'est que le catholicisme est un obstacle au développement du véritable progrès et à la prospérité des peuples. Or, où fait-il un crime, aux peuples comme aux individus, de s'enrichir ? Où empêche-t-il le père de famille d'amasser de la fortune pour l'avenir de sa famille ? Où condamne-t-il les grandes découvertes et les inventions destinées à accroître la fortune publique ou privée, à favoriser le progrès du monde en général ?

S'il ne veut pas qu'on fasse de la richesse le but de sa vie, il permet qu'on en fasse un moyen, un instrument de bien, de grandeur et de véritable progrès. Eh ! comment le catholicisme pourrait-il condamner ce qui lui a servi à accomplir sa mission divine, à propager le règne du Christ jusqu'aux extrémités de la terre ? Avec quoi les papes ont-ils construit Saint-Pierre, couvert l'Italie des merveilles de l'art ?

Non, le catholicisme, pas plus que le protestantisme, ne combat le véritable progrès et l'amour modéré des biens de la terre, mais plus que les autres religions, il condamne le but que les hommes poursuivent généralement en cherchant à s'enrichir. C'est là sa gloire et sa supériorité, et ce qui contribue à prouver sa divinité, puisque la sagesse et le simple bon sens suffisent pour faire comprendre à l'homme que le bonheur éternel devant être le but suprême de l'homme, le reste ne doit être désiré que comme accessoire ou moyen pour atteindre ce but.

Maintenant, que la religion, en prêchant constamment le néant des choses humaines, finisse par produire accidentellement, dans certaines âmes, beaucoup plus d'indifférence qu'il ne faut pour les choses de ce monde, c'est possible ; mais que faudra-t-il en conclure ? L'étude de la philosophie, des sciences et de la littérature ne produit-elle pas chez les hommes qui s'y livrent cet effet purement naturel et accidentel, et en conclusion qu'elles sont mauvaises ? A plus forte raison ne doit-on pas reprocher au catholicisme, pas plus sous ce rapport que sous les autres, les exagérations de sentiments et d'idées qu'il peut produire, et qu'il est d'autant plus exposé à produire que les vérités qu'il enseigne sont claires et saisissantes.

Les auteurs catholiques ont un autre argument quand ils traitent cette question. "En supposant, disent-ils, qu'il y aurait un certain désavantage, sous le rapport matériel, à être catholique, ces désavantages ne sont rien en comparaison des biens spirituels et de la certitude de salut que donne le catholicisme." Ils vont même jusqu'à dire qu'il est juste et naturel, et conforme à l'évangile, que Jésus-Christ ne donne pas à ses élus sur cette terre les biens de ce monde avec les jouissances qui en découlent. Certes, c'est un argument bien suffisant pour ceux qui ont la foi ; mais nous avons voulu surtout raisonner au point de vue de ceux qui n'ont pas la foi assez vive pour se contenter de cet argument.

Cette question demanderait beaucoup plus de développement ; mais nous avons voulu simplement indiquer les moyens de défense qu'on peut opposer aux accusations de M. Laveleye.

L. O. DAVID.

L'ABLÉGAT PONTIFICAL EN CANADA

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de l'arrivée de l'ablat pontifical à la Nouvelle-Ecosse. Mgr. Couroy a été l'objet d'une véritable ovation à Halifax. Il a commencé sa mission en Canada par le sacre de Mgr. Hannan, le nouvel archevêque. Cette cérémonie imposante a eu lieu le jour de la Pentecôte, dans la cathédrale d'Halifax, avec une pompe et une solennité extraordinaires. Il y avait douze évêques présents, outre le prélat consacré et le nouvel archevêque, et une centaine de prêtres. Voici la liste des évêques :

Sa Grandeur Mgr. Taschereau, archevêque de Québec ;
Sa Grandeur Mgr. Lynch, archevêque de Toronto ;
Mgr. Fabre, évêque de Montréal ;
Mgr. Power, évêque de Saint-Jean, Terre-Neuve ;
Mgr. Carfagnini, évêque du Havre-de-Grâce, Terre-Neuve ;
Mgr. O'Reilly, évêque de Springfield, Etats-Unis ;
Mgr. Haley, évêque de Portland, Etats-Unis ;
Mgr. Sweeney, évêque de Saint-Jean, assistant de l'archevêque élu ;
Mgr. McIntyre, évêque de Charlottetown, assistant de l'évêque élu ;
Mgr. McKinnon, évêque d'Aricat ;

Mgr. Cameron, évêque de Titopolis ;
Mgr. Rogers, évêque de Chatham.

Des adresses furent présentées à Mgr. Conroy et à Mgr. Hannan, par le clergé et les laïques d'Halifax. Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, publier ces adresses vraiment remarquables, ainsi que les réponses des prélats.

Aussitôt après la consécration de Mgr. Hannan, l'ablat pontifical, en compagnie de Mgr. Taschereau et de Mgr. Fabre, est parti pour Québec, où on lui a fait une réception magnifique, jeudi, 24 mai. Le maire Murphy était chargé de lui présenter l'adresse des citoyens. L'Université-Laval a fait une démonstration spéciale en l'honneur de l'envoyé du Pape. Nous regrettons que notre cadre restreint ne nous permette pas de reproduire les détails de ces fêtes, à la suite des journaux quotidiens. Mgr. Conroy a exprimé sa profonde satisfaction de ces témoignages, qui s'adressent moins à lui-même qu'au Souverain Pontife, dont il est le représentant. Il a rendu visite, vendredi, au lieutenant-gouverneur Letellier. à *Spencer Wood*, et l'on dit qu'il a l'intention de faire un assez long séjour à Québec, après sa tournée.

On a remarqué que les catholiques de Québec avaient fêté ainsi, le même jour, le représentant du Pape et l'anniversaire de la naissance de la Reine. La démonstration religieuse n'a pas nui à la manifestation civile, et nos compatriotes de la capitale ont su concilier, sans peine, ces deux sentiments de la foi catholique et de la fidélité nationale. Cela prouve bien la compatibilité de ces sentiments, et montre, une fois de plus, que l'on peut être bon catholique, dévoué au Saint-Siège, et sujet fidèle en même temps. La Reine n'a pas de meilleurs sujets que les Canadiens-français, qui comptent aussi parmi les enfants les plus dévoués du Pape.

La lettre suivante, envoyée de l'évêché de Montréal, contient le programme de la réception qui se prépare dans notre ville pour l'arrivée de l'ablat pontifical :

Evêché, 26 mai 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Veillez avoir la complaisance d'insérer dans votre journal l'annonce suivante :

Son Excellence Monseigneur Conroy, évêque d'Ardagh, délégué apostolique, arrivera à Montréal à 7h. A. M., samedi, 2 juin prochain, au quai des bateaux à vapeur de la ligne de Montréal et Québec. De là, Elle se rendra à l'église de la paroisse de Notre-Dame, où Elle dira la sainte messe.

Le lendemain, Elle présidera la procession solennelle du Très-Saint Sacrement, et le soir à 7h. Elle chantera le salut et le *Te Deum* à la cathédrale.

Lundi soir, 4 juin, de 8h. à 10h., il y aura réception par Son Excellence, dans le salon de l'évêché ; les messieurs seuls seront admis.

Mardi soir, à 8h., il y aura chez les RR. PP. Jésuites une séance académique. C'est à cette séance qu'une adresse sera présentée à Son Excellence, au nom de toute la population catholique du diocèse de Montréal.

Mgr. l'évêque de Montréal espère que les catholiques de la ville épiscopale se feront un devoir d'illuminer leurs maisons, dimanche soir, 3 juin.

J'ai l'honneur d'être,
M. le Rédacteur,
Votre très-humble serviteur,
P. LEBLANC, chan.,
Pro.-secrétaire.

NOS GRAVURES

Charles-François Gounod

Nos lectrices et lecteurs nous sauront gré de leur présenter un portrait de ce grand artiste français. Notre très-intéressant correspondant de Paris nous a parlé de sa dernière création : *Cinq-Mars*, et le succès obtenu par nos amateurs de Montréal dans son opéra lyrique : *Jeune-France*, en font pour nous une actualité.

Gounod est né à Paris, en 1818. Elève de Lesueur et d'Halevy, il remporta, en 1837, le grand prix de composition musicale. Jusqu'en 1843, il adopta l'Italie comme patrie, où il se perfectionna dans l'étude des grands maîtres.

A son retour, maître-de-chapelle aux Missions Etrangères, c'est là qu'il fit exécuter ses premières compositions.

En 1849, une messe solennelle à Saint-Eustache obtint un succès brillant.

L'année suivante, il eut accès à la scène de l'Opéra. En 1852, il fut nommé directeur du cours normal de chant de Paris. En 1866, il fut nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement de Clapisson.

Gounod est un musicien admirable et doué d'un sentiment très-vif des beautés littéraires. Profondément spiritualiste, il est toujours élevé dans son inspiration, son éloquence est toujours pleine de charme et de noblesse. C'est le poète mystique qui aime à faire chanter l'orchestre comme un orgue d'église aux majestueux accords ; c'est le poète lyrique qui trouve toujours sans efforts des mélodies tour à tour caressantes ou passionnées.

Molière (*Le médecin malgré lui*, 1858), La Fontaine (*Philon et Bucis*, 1860), Mistral (*Mireille*, 1864), Goethe (*Faust*, 1869), Shakespeare (*Roméo et Juliette*, 1867), l'Histoire de France (*Jeanne d'Arc*, *Gallia*, *Cinq-Mars*), tels ont été les sujets de ses principales compositions musicales.

Profondément catholique et catholique pratiquant, Gounod n'est jamais plus beau et saisissant que lorsqu'il prie. La critique musicale en France, sévère pour ses grands artistes, l'accuse de savoir prier mieux au théâtre qu'à l'Eglise. Nous ne pouvons discerner la justesse de cette observation. Cependant, nous ne pouvons trop féliciter le maestro qui peut introduire sur la rampe une prière, la faire sentir et remuer les âmes des spectateurs par un sentiment pieux dans un lieu qui résonne trop souvent de chants et de sentiments plus ou moins licencieux. Faire aimer le beau, la vertu, les grandes et nobles idées de l'amour, de la religion et de la patrie, c'est déjà un beau et grand succès. Si tout le mérite de Gounod ne consistait qu'en cela, ce serait déjà énorme, et tous s'accordent à le proclamer. Quant à la critique purement scientifique de la composition musicale, elle est au-dessus de nos forces et nous la laissons aux maîtres.

Nous ne pouvons passer sous silence sa belle et grande composition, l'*Hymne à Pie IX*, que tous connaissent, et dont on entend une légère réminiscence dans un chœur de *Jeanne d'Arc*. Cet opéra, joué avec succès dernièrement par nos amateurs à Montréal, a enlevé notre population. Nous avons été profondément satisfait de l'entrain que les Canadiens-français ont mis à seconder les efforts de ces messieurs.

L.

La ville de Kars

Cet important point stratégique de la guerre de 1854 devient encore l'objet des tentatives des Russes en 1877. On se rappelle l'héroïque défense de Kars en 1855, par le général Williams, devenu plus tard le commandant des forces britanniques en Canada. La position est forte, et quoique les murs, d'ancienne construction, ne résisteront que faiblement aux nouveaux engins de guerre, il y a tout lieu de croire que cette ville sera la scène de sanglantes rencontres.

Fabrication du sucre d'érable

Tout le monde connaît cette industrie canadienne, et notre artiste a très-bien surpris les différentes opérations que subit l'eau d'érable. Il faut dire, cependant, que les procédés représentés dans cette gravure sont un peu primitifs, et que cette industrie a fait de très-grands progrès. Nos abonnés, propriétaires d'érablières, partageront notre avis.

Ouverture de l'Exposition permanente de Philadelphie

Les citoyens de Philadelphie ont voulu conserver un monument de leur grand succès de 1876. Ils ont donc acheté le grand et vaste bâtiment qui fait face à l'avenue du Centenaire. Le 10 mai dernier, le Président Hayes en faisait l'inauguration. Cette exposition contiendra des échantillons des arts industriels et des produits de tous genres.

Accident de chemin de fer

Nous avons déjà rendu compte, dans

notre dernier numéro, du terrible accident arrivé entre Danville et Richmond (cantons de l'Est).

A PROPOS D'AUTOGRAPHES

Il n'est bruit dans Landerneau que de mon album d'autographes, lequel n'est pas à moi, comme chacun sait.

Tout m'invite à en parler. Sans compter que j'en ai grandement le désir.

Après avoir refusé, à cinq reprises différentes, de me passer un spécimen de sa calligraphie, M. L. O. David tombe, ce matin, sur l'album, s'enflamme, se jette à mon cou et me demande... un article là-des-us.

Faisons l'article et attendons l'autographe... du banquier de *L'Opinion Publique*—car vous savez déjà que la littérature rapporte.

* *

Pour composer un album d'autographes d'écrivains canadiens-français, la première condition requise, c'est de trouver des écrivains. Ceci est élémentaire : le lièvre pour faire le civet.

Sur ce point de toute importance, on me prédisait un échec soigné.

On a failli avoir raison, mais pas du tout dans le sens que l'on supposait.

Je m'adressai à nos auteurs, pour avoir cinq ou six lignes de l'écriture de chacun d'eux, leur expliquant qu'il ne s'agissait que d'une collection d'autographes pour l'album de notre Institut.

C'est alors qu'il se produisit un phénomène... comme cela se dit dans les romans.

On a parlé des écrivains,
Qui sont des hommes les plus vains,
Selon la commune croyance ;
Mon Dieu que je suis dérompé !
Presqu'aucun ne s'est occupé
De me répondre en diligence.

Il m'a fallu prier deux fois,
Trois fois, quatre fois de mois en mois,
Pour obtenir leurs autographes.
Citons à la postérité
Ce manquement de vanité
Chez nos soi-disants caoographes.

On me répondait presque toujours : "Je suis trop mauvais écrivain... je ne mérite pas cet honneur... vous vous trompez de porte..."

Et moi de supplier, d'argumenter, de développer mon plan. Les uns m'envoyaient leur autographe imprimé ; d'autres, des copies de vers de Lamartine ; celui-ci demande à combien d'exemplaires va se tirer mon livre ; on est allé jusqu'à m'envoyer le dernier volume que l'on avait publié.

Bref, au bout de quatre ans, je me vois en possession de cent petites feuilles, de grandeur uniforme, couvertes de l'écriture de cent auteurs canadiens-français vivants. C'est ce que je voulais, pas autre chose. Mais je pense bien qu'il eût été plus facile de me procurer cent endossements de cent piastres chacune, que ces cent autographes inoffensifs.

* *

Les voilà donc classées, mes petites feuilles, dans un élégant et solide volume à tranche dorée, qui mesure dix pouces sur quatorze et qui contient vingt-cinq cartons forts, auxquels sont fixés les autographes.

L'album est bien à sa place dans un musée ou dans la bibliothèque d'une institution littéraire comme l'est la nôtre.

Vous ne croyiez peut-être pas, lecteur, qu'il fût possible d'aligner cent noms d'auteurs canadiens-français vivants ?

Les voici : Aubin, Baillairgé, Barnard, Baudry, Barthe, Barthe, Bédard, Bégin, Bellemare, Bellefeuille, Benoit, Bélanger, Beausoleil, Bibaud, Blain de St. Aubin, Boucher, Boucher, Boucher de Boucherville, Boucher de la Bruyère, Bourassa, Buies, Casgrain, Cauchon, Caron, Carrier, Chauveau, Chandonnet, Chapman, Crémazie, Dansereau, David, Darveau, DeCelles, DeMontigny, DeGuise, Derome, Desjardins, Dessaulles, Doutre, Donnelley, Dorion, Dick, Drapeau, Dunn, Evanturel, Fabre, Faucher, Fiset, Fréchette, Fréchette, Garneau, Gagnon, Genand, Gélina, Genest, Gérin-Lajoie, Gérin, Guay, Huguet-Latour, Huot, Iaberge, Lacombe, Labelle, Langevin, Langevin, Lafèche,

LaRue, Laverdière, Lareau, L'Ecuyer, Legendre, LeMoine, Lemay, LeVasseur, McLeod, Marmette, Malouin, Meilleur, Montpetit, Nantel, Ouimet, Parent, Provancher, Provencher, Pelletier, Poirier, Poisson, Prud'homme, Racine, Raymond, Routhier, Royal, Schmouth, Smith, Stevens, Sulte, Taché, Taché, Taché, Tanguay, Tarte, Tassé, Trudelle, Trudel, Tremblay, Turcotte, Verreau. Total : 107.

Cette liste est loin d'être complète. J'espère qu'elle le sera avant longtemps.

Ces cent noms se trouvent presque doublés si l'on tient compte de ceux qui ont travaillé dans plusieurs genres. Par exemple, sur trente-six journalistes, vingt-cinq ont publié des livres ; sur trente-deux historiens, la moitié se sont occupés également de poésie, et sur vingt-huit poètes, un bon nombre ont donné des conférences ou traité d'autres matières. Ces trois classes : journalistes, historiens, poètes, sont celles qui se retrouvent le plus souvent mêlées aux autres branches de notre littérature. Enumérons ces dernières :

Douze critiques et chroniqueurs ; huit écrivains de matières religieuses ; huit d'économie politique ; huit romanciers et conteurs de légendes ; sept qui traitent des questions de Droit ; cinq qui ont écrit des voyages ; quatre qui ont fait des traductions importantes ; trois archéologues ; deux auteurs de grands dictionnaires ; deux auteurs de cartes, et seize qui s'occupent de sciences en général, éducation, musique, théâtre, contes, fables, beaux-arts.

Si l'on divise la province de Québec en deux groupes, avec les villes de Québec et de Montréal pour centres, on voit que Québec a produit les deux tiers de nos écrivains.

Avons-nous une bohème, c'est-à-dire des écrivains qui manquent du nécessaire pour vivre ? Non. Un ou deux sont un peu dans la débîne, c'est le pire. Tous les autres gagnent leur vie honorablement. Plusieurs sont même fort à l'aise. Les trois états représentés en plus grands nombres dans l'album, le sont par douze journalistes en activité, quinze avocats, dix-huit prêtres, et trente-huit employés soit du gouvernement provincial, soit du gouvernement d'Ottawa. Ne disons plus que, chez nous, l'Etat ne protège pas les lettres.

Veut-on savoir combien de volumes les Canadiens-français ont produit ? Pas moins de six cents, à part douze cents brochures qui représentent bien deux cents volumes.

Ajoutons-y ce que les Canadiens-anglais ont écrit, et ce qui s'est publié en France, en Angleterre et aux Etats-Unis touchant le Canada, nous arriverons à deux mille cinq cents volumes.

Quel est celui de nous qui possède cette collection ? De tous les particuliers, c'est M. Chauveau, je crois, qui est le plus riche ; il a au moins deux mille volumes de cette classe. Baby, Bois, Dansereau, Dunn, Garneau, Verreau et quelques autres sont arrivés à une moyenne de quatre à six cents volumes. Je ne parle pas des bibliothèques de sept ou huit institutions très-importantes, ni de celles des particuliers, où les livres sur le Canada sont en nombre.

Ces ouvrages se font de plus en plus rares, et l'on produit toujours par petites éditions de cinq cents à mille exemplaires, de sorte qu'un livre nouveau devient une rareté au bout de dix ans.

La *Mère de l'Incarnation* de Casgrain, *Charles Guérin* de Chauveau, *l'Histoire du Canada* de Garneau, *le Foyer Canadien*, les *Soirées Canadiennes*, pour ne citer que quelques ouvrages qui valent de l'or, ont disparu de chez les libraires.

* *

En Canada, l'idée de collectionner des autographes est très-peu répandue. Ces recueils deviennent pourtant bientôt précieuses.

On a vu, en France, la curiosité publique se porter avec entrain vers les vieilles collections ; des graveurs bien inspirés ont fait fortune rien qu'en publiant des *fac-simile* de signatures restées célèbres et devenues rares. La mode s'en est établie définitivement. Il y a, à Paris, une

publication éditée avec luxe : L'AUTOGRAPHE, qui non-seulement reproduit les signatures, les griffes et les paraphe d'un autre âge, mais elle est encore à l'affût des renommées modernes—hommes, femmes et... chevaux ! J'y ai vu l'empreinte du pied de *Gladiateur* qui venait de gagner le Derby !

Nous n'en sommes pas là. Ce serait une vanité par trop aristocratique dans un jeune pays...

Cependant, occupons-nous des collections que nous pouvons faire. Tous ces souvenirs signifient quelque chose. Ces riens composent des richesses pour la nation.

BENJAMIN SULTE.

UN DISCOURS

L'écrit suivant est le texte authentique d'un discours prononcé en 187... dans un village d'un comté peu éloigné de Montréal, par un candidat malheureux aux honneurs municipaux. L'orateur, après sa défaite, s'adresse à ses amis, pour les remercier de leur appui et leur faire part de ses opinions et de la politique qu'il aurait voulu suivre s'il eût été élu :

Messieurs,

Je vous remercie z'indignement de m'avoir soutenu dans cette petite omption, pour contrecarrer le ministère, t'et dans mon soulèvement contre les instruments macoliques l'employés par mes successeurs. Je me suis servi de la sur-rexcité de mon opulence pour étancer la paroisse, et de ma faible prosation de caractériser le conseil futur. Je vous jure que je serai toujours contre la grande route du Grand tronç de Toronto, et contre toutes hémiminations qu'on tâtera pas en vain d'amancher dans le village. J'étais tout glorieux t'et content de m'avoir vu z'amener t'en avant pour la complexion du conseil des municipalités, t'et pour m'abroger de prendre part z'avec componction z'à la dissertation du revenu de la Corporation ; mais je soupire t'et je suis mortifié d'avoir z'été débouté par mes collègues. Je puis vous acertenir que j'aurais cassé dans mon cœur, z'et que j'aurais mis t'en avant, avec omption, tous les ussencils de ma triplomatie dans le pataclan des affaires ; car, je puis bien vous faire cet aveuglage, je suis réflectoire au plus haut degré, t'et je suis certain que personne ne peut balanciller avec omption et z'avantage la nomination de mon opinion. Vous êtes dans l'ignorance que j'ai toujours t'été contre les écoles mistes, car c'est contraire aux lois t'et regles de l'influence pour l'indignité de la prinçauté de l'Eglise, notre Sainte Mère le Pape (historique) !!!

Messieurs, j'aspirerais d'être plus savant, pour suivre les z'ébats de la Chambre, pour donner z'avec omption la confirmation aux proclamations de M. Cartier. Mais comment voulez-vous qu'avec la petite z'indication qu'on m'a dérotée, malgré que j'aie la langue pas beaucoup inspirée, je puisse-t'enfler l'urbanité de ma suffisance, avec omption, pour m'autoriser de vos droits ? Vous avez vu z'alsors de la domination des dernières élections Monsieur P... , qui parle si bien, avec omption, sur l'estime qu'il vous fait cajoler le cœur dans le corps, et comme z'a osé dire à monsieur Cartier qu'il faisait mal de courir après deux lièvres, qu'il pourrait bien les attraper ou les échapper tous les deux. Je me rappelle pu comme y faut, et M. Cartier, qui avait la mine piteuse, et sans omption, y a répondu que lui qui courait après ren qu'un pourrait bien l'échapper aussi : il est vrai qu'il a t'en raison. Mais j'ai su par des personnes condamnables que M. Cartier, qui dépose de tous les fonds du gouverneur, a fait une omption, pour faire graisser menacement la tieu de ce pauvre lièvre à M. P... , et c'est la raison pour laquelle ce pauvre M. P... a perdu son insection.

Eh ben ! pour me récuimer, je vous dirai que j'aurais été comme M P... , que j'aurais tonné de toute mon omption contre la justice et contre tout ce qui aurait été présenté de confortable dans le conseil. Mais mélancoliquement pour vous, mes chers électeurs, là tieu de mon lièvre avait z'été graissée, et je n'ai pas obtenu, par mon omption, le plus grand nombre des outrages. Malheur à ceux que ma nogie l'en nomination n'a pas fait ouaitter pour moé, car ils verseront des larnes de sang ! (Historique.)

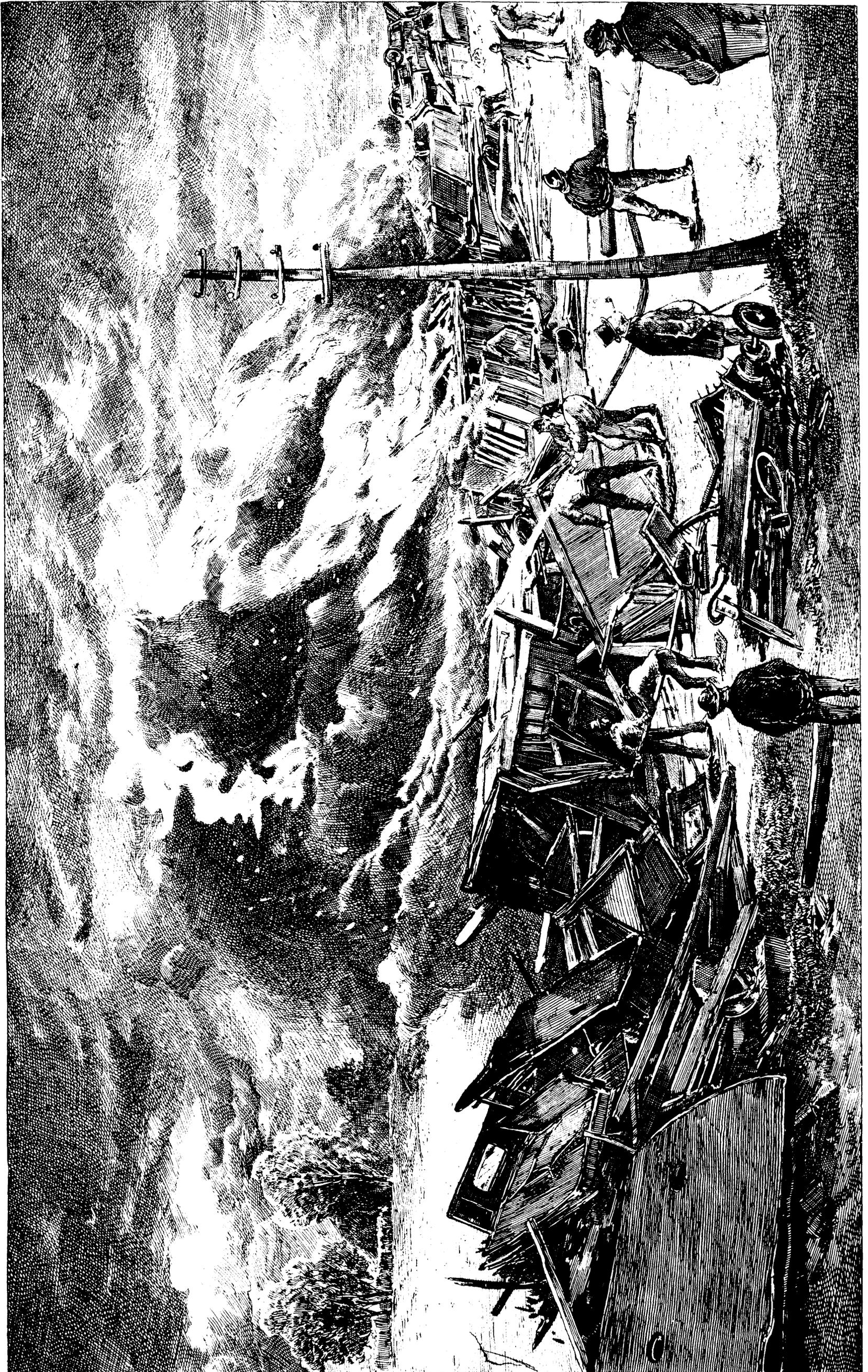
—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal.



GRAND ACCIDENT DE CHEMIN DE FER PRÈS DANVILLE (OUBÉ)



FABRICATION DU SUCRE D'ÉRABLE EN CANADA

LE SORCIER DU MONT GRANIER

TROISIÈME PARTIE

LE CAPITAINE SAUVEDUC

Ah ! puissiez-vous, Seigneur, vous à qui rien n'échappe,
Dans les clos dévastés découvrir une grappe,
Et dans l'ivraie, un froment pur ;
A côté du crime superbe,
Trouver quelque vertu, sous l'herbe
Qui dérobaient son front obscur.

(J. OGIER, Le 31 décembre.)

III

OU MAINVILLIERS COMMENCE À CROIRE EN
DIEU, NE POUVANT PLUS ÉVOQUER LE DÉMON

Les douze coups de minuit répandaient leurs
sonores vibrations dans les airs, lorsque Aloys de
Mainvilliers entra dans son logis. Son nain
Zoppo le suivit dans son appartement :

— Pourquoi viens-tu, Zoppo ? demanda le
comte.

— Maître, vous êtes triste, je veux rester au-
près de vous.

Un sourire amer plissa les lèvres du renégat.
— Hélas ! murmura-t-il, ce sont les plus mi-
sérables qui ont le meilleur cœur ! Je t'ai sou-
vent frappé, Zoppo ! Aujourd'hui, tu me con-
soles.

La salle où ils pénétrèrent était de forme
ronde. Une seule porte et une seule fenêtre en
trouaient les murs tendus d'un velours noir,
brodé d'hieroglyphes d'argent. Une table ronde
en occupait le centre, et supportait un candé-
labre à sept branches en fer ciselé. Sur les
rayons d'une étagère en chêne incrusté d'ivoire,
étaient des fioles, des burettes, des coupes de
cristal, des vases de porphyre, des minéraux, des
ossements, des paquets de racines et d'herbages
aux parfums subtils, et enfin plusieurs volumes
reliés d'ais en métal et des rouleaux de parche-
min dans des gaines de cuir d'Espagne.

Aloys s'assit devant la table, alluma les sept
cierges du candélabre, et prit un livre, qu'il ne
lut pas. Sa pensée s'absorbait dans une sombre
et profonde méditation.

Zoppo fixait sur lui un regard terne et froid,
qui, par instant, s'éclairait d'une sauvage ex-
pression de haine et de mépris.

Quand le renégat releva la tête et qu'il vit de-
vant lui ce corps difforme, ce visage hideux, ces
yeux ardents, le sang reflua vers son cœur, il
pâlit, et s'écria d'une voix altérée :

— Byleth ! Byleth, est-ce toi ?

Il s'interrompit soudain, poussa un rauque
clat de rire, et reprit d'une voix ferme :

— Zoppo, tu ressembles étrangement à... à
un de mes plus chers amis !...

— J'en suis flatté, monseigneur, répondit
gravement le nain.

Mainvilliers se leva et parcourut la chambre
en tous les sens, du pas d'un lion enfermé dans
une cage.

— C'est fini ! murmura-t-il, bien fini. Mon
pouvoir m'échappe, et je meurs !...

Sa voix devint plus forte et son geste s'accentua
avec plus d'énergie.

— Ah ! disait-il, avoir été ce que je fus, être
maintenant ce que je suis !... Avoir senti,
sous son crâne, bouillir un monde de pen-
sées et de desirs !... Avoir été le maître, avoir
subjugué les hommes, étonné le monde, porté
l'effroi partout, et n'être, aujourd'hui, qu'un es-
clave, qu'un atome perdu dans l'immensité, et
sentir la raison qui s'en va, et voir le châti-
ment qui s'avance !

Il se croisa les bras sur la poitrine, et pencha
la tête avec accablement :

— Oui ! poursuivit-il, il faut le reconnaître, il
existe un Dieu, un Dieu fort, un Dieu puissant,
un Dieu vengeur. Dans mes jours de fol or-
gueil, alors que la terre s'abîmait sous mes pieds,
et que je planais dans l'espace, perdu dans mes
réveries gigantesques, j'ai pu douter un instant
... J'étais bien fou !... Faut-il donc mainte-
nant que je croie ? faut-il que j'avoue ? faut-il
que je m'humilie, que je me prosterne, que j'a-
dore Celui qui j'ai offensé ?

Son front se releva avec audace, il fit un geste
de suprême défi, et rugit d'une voix concentrée
par la rage et le désespoir :

— Non, jamais ! jamais ! M'humilier, moi !
adorer ta divinité, croire en ta puissance, redou-
ter ta colère ? Oh ! non !... j'aime te braver
encore, et, si ta justice est implacable, tu me
puniras ! Haroun-ben-Adel ne doit pas périr
oublié dans un coin du monde ! je ne veux pas
être pardonné, je ne veux pas que tu m'épar-
gnes ! Je veux mourir comme j'ai vécu, dans
l'éclat, dans le tumulte, au sein de l'orage !...

Et si le tonnerre me foudroie, et si la terre m'en-
gloutit, et si le feu me dévore, je veux que les
siècles à venir le sachent, et que la postérité
dise : Ainsi mourut le Maudit !...

Il retourna s'asseoir devant la table et conti-
nua, en s'adressant à Zoppo :

— Voyons, il faut que j'essaie encore ce soir
d'appeler Byleth à mon aide ; s'il ne vient pas,
nous recommencerons demain sur les bords de
l'Isère. Ouvre les fenêtres, Zoppo.

Le nain obéit.
Dans le ciel semé d'étoiles, on apercevait, au
loin, la lune profilant sur le bleu son croissant
argenté : pas un souffle n'agitait l'atmosphère ;
le silence était partout.

Le mage vint s'appuyer à la balustrade et
livra son front mouillé de sueur aux caresses de
l'air frais et pur :

— Comme cette nuit est calme ! dit-il à son
étrange interlocuteur. Se douterait-on qu'au
milieu d'une si majestueuse tranquillité un
homme est là, qui pense à la vengeance ?

Zoppo rit silencieusement :

— Voilà plusieurs fois, dit-il de sa voix aigre,
que vous proférez le mot vengeance ; je ne vous
connais pas d'ennemis : sitôt que quelqu'un
vous hait, vous savez si bien l'empêcher de
vous nuire !

— Comme sont pas les vivants que je crains, ce
sont les morts !

— On ne peut cependant se battre contre des
fantômes !

Mainvilliers fronça le sourcil :

— Nain, reprit-il, ne joue pas avec moi. Voici
dix ans bientôt que tu es à mon service, je n'ai
rien eu de caché pour toi. Afin de te faire mon
complice, je t'ai révélé ma vie tout entière, ou
du moins ce que je voulais que tu connusses de
mon existence. Eh bien ! ceux que je crains
sont d'anciens habitants de Saint-André du Dé-
canat qui auront échappé à la catastrophe, et
qui viennent maintenant me demander compte
du sang versé.

— Alors ces fantômes blancs ?

— Sont des gens ainsi déguisés pour m'ef-
frayer. Tu comprends, Zoppo, que je n'ai pas
été un seul instant dupe de leur mascarade.

— Cependant, je vous ai vu pâlir, tressaillir,
chanceler !

Mainvilliers jeta un regard farouche à son
esclave.

— Dois-je donc, répondit-il, t'avouer que j'ai
eu un instant que c'étaient des spectres sortis
de leur tombeau pour me punir ? C'est vrai, je
l'ai cru. Mais, en les écoutant, je me suis aper-
çu que, s'ils en savaient trop pour des vivants,
ils n'en savaient pas assez pour des morts.

— Dites alors que vous craignez les vivants et
non point les morts.

Aloys frappa violemment les dalles de son ta-
blon pointu.

— Ce sont des morts, ceux-là ! s'écria-t-il, je
ne sais point leurs noms ni ne connais leurs vi-
sages. En revanche, ils savent tout ce qui
peut me perdre. J'ai donc à combattre contre
l'inconnu, à lutter au hasard, sans savoir contre
qui je lutte. O Byleth, à mon aide !

Sans ajouter un mot, Mainvilliers se mit à
compulser divers manuscrits que Zoppo venait
d'épaler devant lui. Tout en parcourant les
parchemins couverts d'écritures mystérieuses, il
parlait à voix haute, poursuivant sans cesse l'i-
dée qui le dominait.

— Il faut, disait-il, que j'essaie de nouvelles
formules, puisque le démon résiste à toutes celles
que j'ai employées jusqu'à présent. Voyons ce
que dit Albert le Grand.

Il prit un énorme manuscrit in-folio, et lut
avec attention plusieurs pages écrites en lettres
rouges ; puis, repoussant le livre avec colère, il
cria :

— Rien ! rien encore ! Oh ! qui m'apprendra
ce qu'il faut que je sache ?

D'un geste, il appela Zoppo auprès de lui et
continua de sa voix âpre, saccadée :

— Écoute, enfant ! Pour avoir cette formule
qui me manque, je donnerais toutes les années
qui me restent à vivre ; je donnerais mon âme,
puisque'il faut avouer que j'en ai une ! je donne-
rais mes trésors !...

Zoppo souriait toujours de ce sourire étrange
qui ressemblait à un rictus de tigre.

Mainvilliers parlait toujours :

— J'ai consulté Abou-Moussah (1) Mohammed-
beh-Ibn, Zacharia Rharès, Avicenne et Ibn-
Rochd, que les vulgaires nomment Averroès : je
n'ai rien trouvé !... Hortulanus et son frère Albert
sont muets sur la question. Autrefois, je pou-
vais lire dans la *Table d'Émeraude*, qu'Hermès
Trismégiste révéla aux prêtres de Memphis ; au-
jourd'hui, je ne puis plus ! ma mémoire se
perd, ma science devient confuse, même toutes
choses dans mon cerveau. Cela est terrible,
n'est-ce pas ?

Il se tut un instant, puis sa voix s'éleva de
nouveau, non plus sonore, mais faible et saccadée :

— Non, je ne puis plus lire le *Pinacle*, le
Traité des sept chapitres, et la *Table d'Éme-
raudes* !...

— C'est dans ces livres, Zoppo, que se trouve
la vraie science. J'ai lu Merlin, j'ai écrit à Ro-
ger de Borron, l'un de nos grands alchimistes,
et je n'ai rien pu savoir. Est-ce que déjà le
châtiment commence ? Vois-tu, Zoppo : autre-
fois, je reprochais à Bonnavard ses défaillances ;
je l'accusais d'être un esprit sans énergie...
pauvre Bonnavard ! Aujourd'hui, je suis sans
énergie comme lui, et j'ai peur, comprends-tu,
Zoppo ? J'ai peur, parce que les dons de Dieu
m'abandonnent : la science me fait défaut. Oh !
si je pouvais lire dans les livres d'Hermès !

Ces dernières paroles s'achevèrent dans un
sanglot.

Zoppo souriait toujours.

— J'ai suivi tous les procédés anciens, reprit
le magicien. J'ai prononcé les noms efficaces, et
regardé les couleurs consacrées, comme les gens
d'outre-mer ; j'ai usé des lettres éphésiennes,
comme les Grecs ; j'ai appelé à mon aide les
trente-six génies qui président au zodiaque,
comme les Égyptiens... Rien ne m'a réussi !

Et, jusqu'au matin, le misérable ne cessa
point de lire et de relire ces manuscrits et ces
grimoires, dont il essayait vainement de retrou-
ver la clef. Et cet homme, insensible à toute
douleur humaine, ce monstre, en qui n'existait

plus aucun sentiment humain, ne cessa pas, jus-
qu'à l'aube, de pleurer sa science perdue.

Quand l'aurore vint soulever les voiles de la
nuit, Mainvilliers releva la tête et dit :

— Eh bien ! puisque l'enfer me fait défaut,
j'userai de mes propres armes. J'ai en moi assez
d'intelligence pour braver mes ennemis et les
vaincre. Ah ! pourquoi m'as-tu fait si grand,
Dieu du ciel !... Je nuirai longtemps encore à
tes créatures, et l'intelligence que tu m'as don-
née se tournera encore contre toi !

Il se leva et se dirigea vers la porte, devant
laquelle Zoppo dormait, étendu la face contre
terre. Mainvilliers le poussa du pied avec mé-
pris :

— Ceci est la matière, dit-il, moi je suis l'es-
prit !

Un éclat de rire, strident, aigu, moqueur,
prolongé, lui répondit.

Mainvilliers tressaillit de tous ses membres,
et se précipita hors de la chambre, en rugissant :

— Byleth ! Byleth !

Il avait entendu, et ne pouvait l'oublier, ce
rire étrange dans le cimetière des Bénédictins
de Myans, pendant la nuit du 22 au 23 octobre
1248.

IV

L'ANTICHAMBRE DE MONSIEUR LE DAUPHIN

Il y avait presse, ce jour-là, dans l'anti-
chambre de monseigneur le dauphin de Vien-
nois, et les courtisans étaient impatients de con-
naître l'effet produit sur le prince par les mysté-
rieux incidents qui avaient signalé le bal de la
veille.

Messire Protas Sauveduc, qui était de garde,
se tenait, l'épée à la main, sur le seuil de la
chambre dauphinale. Son visage impassible ne
portait la trace d'aucune fatigue ; son regard
tranquille décelait une grande placidité de consi-
cience, et les sourires qu'il distribuait à droite et
à gauche n'avaient absolument aucune expres-
sion railleuse.

Dans l'embrasure d'une fenêtre, plusieurs sei-
gneurs causaient avec entrain ; Jordan de
Chissé, Barberaz, le baron de Belletruche, un
seigneur dauphinois, messire Falque de Mont-
chenu. Prigent du Rocher se prononçait avec
le sire Eysinod d'Arce, le plus intime conseil-
ler de Guy XII.

Aucune dame n'était présente, la dauphine
étant déjà sortie depuis plus d'une heure, pour
aller visiter les malades et les pauvres, selon sa
coutume de chaque jour.

Les conversations engagées de tous côtés pa-
raissaient fort animées. Chacun racontait, à
sa façon, l'épisode des cinq têtes de mort. On
commentait diversement ce fait étrange ; les
uns n'y voulaient voir qu'une lugubre plaisan-
terie ; d'autres y cherchaient un acte politique ;
d'autres encore croyaient au caractère surnatu-
rel de cette apparition.

— Et vous dites, M. de Montchenu, que vous
les avez vus ? demanda Barberaz.

— Oui, sire ; je les ai vus, comme je vous vois
maintenant, avec leurs vêtements blancs et
leurs yeux de feu qui brillaient comme flammes
d'enfer au fond de leurs orbites profondes.

— Ce devait être effrayant ! s'écria Oger de
Ternier.

— En vérité, ce n'était guère divertissant !
— Et lorsqu'on eut contemplant ces menaçantes
figures, que se passa-t-il ? demanda le baron
de Belletruche, qui brûlait d'environ de placer son
petit mot.

Montchenu lui répondit amèrement :

— Ce fut un grand tapage, sire baron ! Toutes
nos châtelaines, dames et damoiselles, perdirent
la tête et refluèrent vers le trône—où se tenait
madame la dauphine—comme une mer en cou-
roux.

Il répéta glorieusement cette métaphore stu-
pide, et reprit ensuite :

— Quelques gentilshommes dégainèrent, mais
la plupart d'entre eux, et je fus de ceux-là,
firent le signe de la croix.

— Le signe de la croix n'est pas chose inutile,
en pareille circonstance, fit observer M. de Ter-
nier, mais je l'aurais accompagné d'un bon coup
d'épée.

— Avant que le signe de la croix fût achevé,
avant que les épées eussent été tirées du four-
reau, vous ne devineriez jamais ce qui arriva,
messieurs.

— Qu'arriva-t-il ?

— Les masques disparurent.
— Mais comment ?
— Par le chemin le plus court. Ils avaient
écarté les deux soubards placés à la porte—les
soubards, du reste, n'ayant pas essayé de résis-
ter—et avaient gagné au pied, de sorte qu'il fut
impossible de les retrouver.

Prigent du Rocher et son compagnon devin-
sèrent du même sujet.

— Véritablement, disait le chevalier d'Arce,
c'est étrange ! Je me demande ce que ces
masques, bandits ou fantômes, pouvaient dire
au noble comte de Carabanchel.

Prigent s'arrêta et répondit d'un ton grave :

— Ces bandits sont peut-être fort bons gentils-
hommes, sire Eysinod, et ces fantômes sont
peut-être des hommes en chair et en os.

— Vous les connaissez donc ?

Le jeune homme faillit se trahir, mais il re-
prit son sang-froid et répliqua :

— Moi ? je crois à une mystification.
— Cependant, messire de Carabanchel avait
singulièrement peur. Il est allé dire au dauphin
que ces gens en voulaient à sa vie, et le dauphin,
peu crédule d'ordinaire, a cru Carabanchel
en le voyant si pâle et si effaré. Enfin, que
pensez-vous de tout ceci, M. l'ambassadeur de
Maurienne ?

Prigent hochait la tête :

— Je pense, messire d'Arce, que la Provi-
dence est impénétrable dans ses desseins, et
que sa divine justice éclate au grand jour...
quand il le faut.

Puis, saluant Eysinod, il le quitta brusque-
ment, laissant le vieillard tout ahuri de cette
fuite.

— Qu'a-t-il voulu dire ? murmura celui-ci. La
Providence... la justice... Tout cela à pro-
pos d'un bal et de cinq masques !... Ma foi !
il se passe ici quelque chose d'étrange.

— Monsieur l'ambassadeur de Maurienne,
avait dit à Prigent le conseiller du dauphin.
Le seigneur du Rocher avait, en effet, le droit de
porter ce titre.

En arrivant à Saint-Jean de Maurienne, Pé-
tremand le Bréchet avait commencé, nous l'a-
vons vu, par se cacher. Il avait eu, le Vendredi-
Saint, un long entretien avec monseigneur de
Miribel, et lui avait appris ce que nous savons
maintenant, c'est-à-dire que notre ancienne con-
naissance Aloys de Mainvilliers, ou plutôt Ha-
roun-ben-Adel, était à Grenoble, sous le nom de
comte de Carabanchel.

A Prigent, il avait annoncé que Baldoph,
devenu le chevalier de la Corbière, se préparait
à venir rejoindre sa fiancée.

Comment ces personnages, qui vivaient si peu
éloignés les uns des autres, étaient-ils restés
près de dix ans sans se revoir et sans savoir où
se retrouver ?

Cela est facile à expliquer.

Pétremand le Bréchet était parti pour l'Italie,
où il avait réalisé une fortune considérable en
faisant le commerce des bijoux et des étoffes de
luxue. En revenant, il passa par Marseille, Avi-
gnon et Grenoble, où, par une permission de la
Providence, il rencontra Protas Sauveduc.

Protas Sauveduc le conduisit chez son ancien
apprenti Baldoph, qui l'héritage de sa mère et
de son aïeul avait fait riche, et qui portait le
nom d'une terre de son père, le malheureux
Bonnavard.

Baldoph de la Corbière voulut absolument
que son ancien patron restât quelques jours à
Grenoble avec lui, et c'est pendant le séjour de
Pétremand, vers la fin du mois de mars, qu'ar-
riva le comte de Carabanchel.

Dès la première fois qu'il le vit, Baldoph le
reconnut. Devenu habile politique, il se garda
d'en laisser rien paraître, et ne révéla ce secret
qu'à Pétremand, à Protas et au soldat Artus de
Léar.

Il fut dès lors convenu que Pétremand irait à
Saint-Jean de Maurienne et en ramènerait les
témoins qui pouvaient déposer contre Aloys de
Mainvilliers.

Amédée de Miribel voulut que cette affaire
fut conduite jusqu'au bout, et, sous prétexte
de régler divers droits féodaux relatifs à cer-
taines terres qu'il possédait en Graisivaudan, il
envoya Prigent à Grenoble en qualité d'ambas-
sadeur.

Prigent du Rocher partit donc emmenant à
sa suite Jean des Avanchers, qu'il ne connais-
sait encore que sous le nom de Jérôme, Gen-
goux, Eudes de Barberaz, Pétremand le Bré-
chet, Oger de Ternier et le baron de Belle-
truche.

L'ambassade de l'évêque de Maurienne était
arrivée à Grenoble, deux jours avant le bal que
nous avons décrit, et Carabanchel n'avait en-
core vu personne de ceux qui la composaient.

On organisa la comédie des têtes de mort, afin
de savoir si ce caractère indomptable s'était
amélioré. L'épreuve avait parfaitement réussi.
L'on savait qu'Haroun avait des remords, et
que, de sa fermeté et de son courage, il ne res-
tait que l'apparence.

Prigent du Rocher, en quittant Eysinod
d'Arce, se dirigea vers le groupe au milieu du-
quel Belletruche pérorait, et prit à part le sei-
gneur de Barberaz.

— Pas de nouvelles ? demanda-il.

— Non, seigneur.

— Viendra-t-il ?

Avant que le jeune homme eût pu répondre à
cette question, un page souleva la portière et
annonça :

— Messire Rodrigue, comte de Carabanchel.
Tout le monde se retourna.

L'ambassadeur parut sur le seuil.
Son visage était calme, presque serein ; mais
une pâleur mate le couvrait ; son front était
ride, ses paupières rougies ; un cercle bleuâtre
cernait ses yeux. Il était revêtu d'une cuirasse
d'acier bruni sur laquelle flottait une casaque
de drap noir lamé d'argent. Derrière lui, un
page à sa livrée portait un casque sommé de la
couronne comtale, au milieu de laquelle s'é-
chappait un vaste panache de plumes noires for-
mant d'innombrables lambrequins.

— Mercurien ! sire comte, s'écria Falque de
Montchenu en l'apercevant, dans quel sombre
accoutrement vous voilà ! Sans doute vous portez
le deuil de quelque parent ?

— Non, seigneur.

Prigent crut devoir intervenir, et laissa
tomber à voix haute ces paroles à double sens :

— L'ambassadeur de Foix porte le deuil de sa
jeunesse.

Carabanchel se retourna et répondit, l'accent
plein d'une morgue hautaine :

— Et qu'en savez-vous, messire ? Au surplus,
avant de m'adresser la parole, veuillez me faire
savoir qui vous êtes. Je ne fraye qu'avec mes
pairs.

Belletruche rougit jusqu'aux oreilles, et, s'é-
lançant vers le comte, il désigna de la main Pré-
gent du Rocher, et, d'un ton solennel, s'exprima
ainsi :

— Ce chevalier, messire, est votre égal en no-
blesse et en dignité. Il a nom Prigent du Ro-
cher, il est ici l'ambassadeur de l'évêque et

(1) Abou-Moussah-Djatar-al-Sofi, connu sous le nom
de Geber, vivait au VIII^e siècle.

prince de Maurienne. Je m'en porte garant, moi, Ennemond, baron de Belletruche.

Le comte, sans ajouter un mot, s'inclina avec une courtoisie affectée, et s'éloigna lentement.

Il avait à peine fait dix pas, que Jordan de Chissé et le seigneur Eysinod d'Arves l'abandonnèrent.

— Monsieur, lui dit celui-ci, j'espère que vous êtes remis de votre émotion ?

— Et moi, que vous n'avez pas fait de mauvais rêves ? ajouta Chissé.

— Que vous ont dit ces fantômes ? demanda Eudes de Barberaz, en s'approchant du groupe.

Le comte sentit un frisson courir dans ses veines, mais il dompta ce reste d'effroi, sourit, et répondit avec un calme parfait :

— Merci, chevalier d'Arves, je suis frais et dispos, ce matin. J'ai fort bien dormi, seigneur de Chissé, et messire Morphée ne m'a envoyé que des messages de la porte d'Ivoire.

— Quant à vous, jouvenceau...

— On m'appelle M. de Barberaz ! dit fièrement Eudes.

— Eh bien ! M. de Barberaz, ces fantômes m'ont appris qu'il est mal-séant aux jeunes gens d'interroger les hommes d'âge...

Le jeune homme, piqué au vif, s'écria :

— Je pensais qu'ils vous avaient entretenu d'autres choses moins futiles.

— Il me semble avoir entendu en passant près de vous les mots : *remords, crimes*, et surtout un nom devenu célèbre dans mon pays.

— Quel nom ? demanda Eysinod.

Eudes ne vit pas les signes que lui adressait Prigent et répondit impétueusement :

— Aloys de Mainvilliers.

Il serait impossible de peindre la stupéfaction de l'ambassadeur en entendant ce nom, que Barberaz lui jeta, comme on jette un morceau de viande empoisonnée à un chien enragé.

Il blêmit, son visage se contracta, un éclair de haine s'alluma dans ses yeux noirs. Fou de rage, il porta la main à son épée, mais au moment où il allait la tirer du fourreau, les assistants, qui avaient regardé cette scène avec un étonnement toujours croissant, l'entourèrent et réunirent tous leurs efforts pour l'apaiser.

Eudes, impassible, n'avait pas reculé. Superbe d'indignation, il était là, debout, le front haut, la mine altière ; un sourire de dédain errait sur ses lèvres.

— Tu viens de t'acquiescer un ennemi féroce ! lui dit tout bas Prigent du Rocher.

— Que m'importe !

La salle était pleine de bruit, de mouvement ; questions et réponses se croisaient. C'était un murmure, un susurrement semblable aux bourdonnements d'une ruche d'abeilles.

Oger de Ternier s'approcha du capitaine Sauveduc :

— Monseigneur le dauphin tarde bien à se lever aujourd'hui, dit-il en baillant.

Protas regarda le jeune homme d'un air narquois :

— Humph ! répondit-il, Monseigneur est levé depuis longtemps, mais il confère avec le seigneur de Torchefelon et le capitaine des Allemands.

— Je crois cependant qu'on ne tardera pas à ouvrir les portes.

A ce moment, le bruit d'une vive altercation retentit de l'autre côté de la porte d'entrée. Le page et le soldat qui gardaient l'huissier refusaient obstinément de laisser entrer deux personnes, vêtues de noir toutes deux, et que leur chaperon bleu seulement distinguait des clercs et des procureurs, assis dans une salle voisine.

— Mais qui dois-je annoncer ? vociférait le page d'un ton furieux.

— Annoncez Jérôme et maître Pétrémand le Bréchet, monsieur le page.

Prigent s'élança vers la portière et la souleva.

— Laissez donc entrer, damoiseau de Monteynard, s'écria-t-il. Vous voyez bien que ces deux personnes ont besoin de parler à Monseigneur.

Dans l'antichambre, on riait, mais les rires s'éteignirent quand on vit rentrer, avec Prigent, deux hommes vêtus de robes noires et le visage enseveli dans l'ombre d'un grand chaperon bleu.

Protas Sauveduc abaissa la pointe de son épée vers la terre, et s'écria d'une voix retentissante :

— Messieurs de l'ambassade de Maurienne, veuillez entrer chez Monseigneur.

Prigent, Ternier, Belletruche, Barberaz et les deux nouveaux venus s'élançèrent aussitôt vers la porte devant laquelle se tenait, immobile, le digne capitaine.

(A continuer)

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Les principales opérations des armées belligérantes se font toujours en Asie, dans la région du Caucase. Les Russes se sont emparés de la citadelle d'Ardahan, sur la frontière turque, dans le nord de l'Arménie. Ils ont aussi commencé le bombardement de Batoum. Mais ils n'ont pas encore réussi à prendre Kars. Ces trois villes sont placées à peu de distance l'une de l'autre, sur une ligne droite qui est parallèle à la frontière, dont elles sont éloignées de quelques lieues seulement. Batoum, sur la mer Noire, occupe l'extrémité occidentale de cette ligne, dont Kars forme l'extrémité orientale. Cette dernière place, qui est située au pied du mont Ararat, est la plus importante, et c'est sur elle que l'armée russe avait concentré d'abord tous ses efforts. Après quelques semaines d'une lutte inutile devant Kars, le grand-duc Michel, qui

commande l'armée russe d'Asie, s'est rejeté sur Ardahan, qui était beaucoup plus facile à prendre et qui a cédé facilement, et sur Batoum, qui est la dernière ville maritime de la Turquie d'Asie du côté du Nord. La prise d'Ardahan n'a pas une grande importance. Au fond, les Russes n'ont guère avancé de ce côté. Ils sont encore à la même distance de la frontière que le premier jour de l'invasion. De plus, ils ont sur les bras les Circassiens, qui se sont révoltés contre le Czar, et qui menacent les derrières de l'armée du grand-duc Michel, qui se trouve ainsi prise entre deux feux.

Sur le Danube, le même calme relatif continue. Voilà plus de cinq semaines que l'armée du Sud, sous le commandement du grand-duc Nicholas, a franchi la frontière et envahi la Roumanie, et elle n'a encore fait que peu de besogne. On explique cette réserve en disant que les mouvements préliminaires d'organisation des Russes, sur la rive nord du fleuve, ne sont pas encore terminés. Ce qui paraît certain, c'est que le Czar a renoncé à l'espoir de ne faire qu'une bouchée de la Turquie. Passer le Pruth et s'installer en Roumanie, était chose facile, vu la bonne volonté des Roumains ; mais il n'est pas aussi aisé de traverser le Danube, qui est la véritable frontière de la Turquie. Jusqu'à présent, tous les efforts des Russes pour rompre cette ligne sont restés infructueux. Ici, comme en Asie, les envahisseurs ne sont guère plus avancés qu'au premier jour.

La Serbie donne signe de vie depuis quelques jours. On s'attend à une nouvelle révolte de cette principauté, qui se joindrait à la Roumanie et au Monténégro. Dans ce cas, l'Autriche serait peut-être obligée d'envahir la Bosnie. La Grèce s'agit aussi, et l'on croit qu'elle déclarera la guerre bientôt.

FRANCE

Le câble a transmis le texte du message adressé par le Président MacMahon aux Chambres, le lendemain de la formation du nouveau ministère. Cette pièce est remarquable. Le maréchal explique qu'il s'est conformé à la Constitution en prenant les deux derniers cabinets dans le parti républicain modéré ; mais il a pu constater que ces cabinets ne pouvaient obtenir un appui suffisant, attendu qu'ils ne commandaient pas la fraction radicale. Celle-ci paraît la plus forte de la Gauche. Elle aurait donc droit au pouvoir, si elle ralliait la fraction modérée. Mais le Président ne saurait consentir à lui confier le gouvernement, et il est par conséquent forcé de revenir à la Droite conservatrice. Plusieurs journaux républicains ont accepté cette interprétation, et ont reconnu que le maréchal avait agi conformément à la Constitution, en renvoyant M. Simon et en appelant au pouvoir M. de Broglie. L'Assemblée n'a pas accueilli ces explications, et elle a manifesté son mécontentement, comme on le sait déjà, dans un vote de censure qui a rallié près des deux tiers des voix ; mais on s'est empressé de lui couper la parole, dont elle aurait pu abuser, en la congédiant. Les Chambres sont prorogées jusqu'au 15 juin, et l'on annonce que la vacance sera probablement prolongée jusqu'au 15 juillet. D'ici là, les radicaux pourront à leur aise exhiler leur colère dans les assemblées populaires qu'ils se proposent de convoquer.

Le 15 juillet, il est rumeur que le parlement se réunira tout simplement pour apprendre la dissolution de la Chambre basse, et qu'il sera renvoyé immédiatement. Les élections générales auraient lieu ensuite à la fin de l'automne.

Le duc de Broglie continue son œuvre d'épuration des préfectures. Le chiffre des préfets radicaux qui ont été renvoyés à leurs clubs, depuis le 17 mai, est de plus de quarante, soit près de la moitié du corps préfectoral. Il y aura peu d'honnêtes gens parmi ceux qui pleureront sur le sort de ces magistrats selon le cœur de M. Simon, qui sont allés rejoindre leur chef dans les *froides ombres*. D'un autre côté, ce mouvement de recomposition préfectorale influera considérablement sur la composition et l'esprit des conseils-généraux, qui sont chargés de l'élection des sénateurs. On sait qu'un quart du sénat devra être réélu prochainement, en vertu de la constitution. Cette élection eût été désastreuse pour les conservateurs, avec un corps préfectoral comme celui qui avait été formé par les soins de M. Jules Simon. M. de Broglie est arrivé à temps pour défaire les combinaisons du radicalisme, et, après le remaniement des préfectures qu'il vient d'accomplir, la droite peut espérer d'emporter les prochaines élections sénatoriales et de garder le contrôle de la Chambre haute. Ce résultat, fut-il le seul qu'aurait produit la crise ministérielle, vaut la peine d'être compté. Quant à la politique extérieure de la France, elle restera la même. Le duc De Cazes reste au ministère des affaires étrangères, et M. Borthault au ministère de la guerre. Le gouvernement a déclaré qu'il suivrait l'exemple de son prédécesseur, et qu'il garderait une neutralité absolue.

A. GÉLINAS.

CHOSSES ET AUTRES

La *Patrie* de Paris dit que l'on entretient l'idée de retarder l'Exposition de 1878 en conséquence de l'état compliqué des affaires étrangères. Aucune décision n'a été prise.

Les journaux de la Nouvelle-Ecosse, protestants comme catholiques, contiennent de longs et enthousiastes récits des cérémonies religieuses qui ont eu lieu le 20 mai, à Halifax, à l'occasion du sacre de Mgr. Hannan et de l'arrivée du délégué du Saint-Siège.

Il est rumeur qu'un accord vient d'être fait entre les catholiques et les protestants, au Nouveau-Brunswick, en vue du règlement prochain de la question des écoles.

Tous les évêques de la province étaient à Québec pour la réception de l'Ablégat.

Le cinquantième anniversaire de la nomination de Pie IX comme évêque, a été célébré avec une pompe et un enthousiasme extraordinaires, le 21 mai, dans toute la province de Québec. Il y a eu grande messe solennelle, illumination et feux d'artifice, non-seulement dans les grandes villes, mais encore dans la plupart des villages.

Cette démonstration est une des plus éloquentes et des plus touchantes qui aient été faites dans notre pays. Elle témoigne hautement de la foi vive de nos populations.

La fête de la Reine, le 24 mai, a été chômée à Montréal comme d'ordinaire. Il y a eu revue des troupes, excursions de plaisir, etc.

Si Majesté la Reine Victoria est née le 24 mai 1819. C'est le 20 janvier 1837 qu'elle succéda à Guillaume IV. Elle fut couronnée, en grande pompe et au milieu de fêtes magnifiques, le 20 juin 1838. Le 10 février 1840, elle épousa le prince Albert, qui mourut le 11 octobre 1861.

La reine est, par conséquent, âgée de 58 ans ; elle règne depuis trente-neuf ans ; elle a été mariée vingt-un ans et veuve seize ans.

RÉFORME NÉCESSAIRE.—On lit dans la *Mine* :

« Les personnes qui sont dans l'habitude de prendre les chars urbains tous les jours se plaignent d'un inconvénient grave et qui demande réforme : Les conducteurs laissent monter dans les chars de braves dames qui reviennent du marché avec leur panier plein. Elles prennent un siège et mettent leur panier sur leurs genoux. Tout à coup, leur voisin est très-désagréablement surpris de sentir une queue de morue qui lui chatouille la tempe droite, ou la patte d'un poulet, tué à la fleur de l'âge, qui s'enchevêtre dans la boutonnière de son habit. Il y a là, bien certainement, un abus qui demande réforme. »

LES TIRELINES DE MAHOMET.—Le cheik-ul-Islam vient d'envoyer au chérif de la Mecque, descendant direct de Mahomet (il tombe de haut), une députation de docteurs qui a mission de recueillir des fonds en vue de la guerre avec la Russie.

La façon dont les choses se passent à cette occasion ne laisse pas d'être assez curieuse.

L'usage veut que dans cette solennelle occurrence le chérif réunisse le collège des santons, chargé de la garde du tombeau du prophète. Ce sont les santons qui fixeront, après avoir délibéré, la somme qu'il y a lieu de prélever en faveur du sultan sur le trésor de l'Islam, constitué à l'aide des offrandes que le Koran prescrit aux pèlerins, offrandes dont le produit est accumulé à la Kashba de la Mecque.

Le nombre des pèlerins qui visitent chaque année le tombeau du Prophète est d'environ cent mille, et l'on évalue à quinze millions le produit total des offrandes annuelles.

Trois sépultures sacrées servent de trones qu'on n'ouvre que dans les plus graves circonstances.

L'un d'eux fut ouvert en 1828, lors de la guerre russo-turque ; on en retira des sommes énormes et on le referma pour ne le rouvrir qu'en 1854, à l'occasion de la guerre de Crimée.

L'un de ces sépultures—ou plutôt l'une de ces opulentes *tirdirs*—est resté intact depuis 1415. Il y a donc lieu de croire que le chérif de la Mecque pourra mettre à la disposition du sultan une somme considérable, à moins que, dans la suite des temps, une succession de santons, dépourvus de préjugés, n'aient provoqué un certain coulage dans le trésor de l'Islam...

A propos du testament politique de Pierre-le-Grand dont il a été si souvent question ces derniers temps, la *Sentinelle* publie le document suivant qui est conservé à Moscou, et qui a trait au séjour du fondateur de l'empire russe à Saardam. On sait que Pierre-le-Grand passa plusieurs années en Hollande sous le nom de Pierre Migayloff, et qu'il y travailla comme simple ouvrier, afin d'apprendre l'art de construire des vaisseaux. Voici ce document :

« Je soussigné, Gerrit Claesz Pool, maître charpentier de vaisseau de la Compagnie octroyée des Indes-Orientales, certifie que Pierre Migayloff (faisant partie de la suite de la légation moscovite, ayant demeuré ici, à Amsterdam, dans le chantier de marine de ladite Compagnie, à partir du 30 août 1697, jusqu'à cette date, et ayant travaillé sous notre surveillance), s'est toujours comporté comme un charpentier diligent et actif (suit l'énumération des divers travaux et études qu'il a faits depuis les plus simples ouvrages jusqu'à l'achèvement complet d'un navire), en foi de quoi j'ai signé ce témoignage de ma propre main.

Fait à Amsterdam, au chantier de marine de la Compagnie des Indes-Orientales, le 15 janvier de l'an de grâce 1698.

Signé : GERRIT GLAESZ POOL,

« Maître-charpentier de vaisseau de la Compagnie des Indes-Orientales, à Amsterdam. »

— On écrit de Vienne :

On s'entretient beaucoup ici du traité secret conclu entre la Russie et l'Allemagne.

On dit qu'entre autres stipulations, ce traité comprendrait les suivantes :

La Russie prendrait en Orient les compensations territoriales qu'elle jugerait à propos. Les détroits seraient libres.

En revanche, le Monténégro serait agrandi. La Serbie serait érigée en royaume, et la Roumanie en un Etat indépendant.

L'Allemagne recevrait, de son côté, pour prix de sa neutralité bienveillante, les territoires russes de la rive gauche de la Vistule.

Constantinople serait déclarée ville libre et serait neutre, dès que les Turcs auraient été expulsés d'Europe.

— Le *Nouvel Temps* de Saint-Petersbourg, s'occupant de la question de savoir si la guerre sera localisée, fait entre autres la réflexion suivantes :

« L'Autriche hésite encore ; elle hésitera toujours. Le parti slavophile lutte contre le parti allemand et hongrois. L'idée qui semble être en vogue maintenant à Vienne est d'occuper la Bosnie aussitôt que les troupes russes entreront en Bulgarie.

« L'Angleterre est l'adversaire constante de la Russie en Orient, et tant que le cabinet Disraeli-Derby est au pouvoir, il faut s'attendre à une intervention armée de l'Angleterre. Avec les whigs, il y aurait en moyen de s'arranger.

« La France et l'Italie resteraient neutres, avec cette différence que l'Italie pourrait être entraînée dans des complications, et l'Italie serait alors du côté de la Russie.

« On parle, depuis longtemps, d'alliance entre ces deux pays. Il n'y a pas de fumée sans feu.

« Donc, en jetant un regard sur la situation de l'Europe, la Russie n'a rien à craindre. »

Le *City of Brussels* n'est pas encore arrivé en Europe. Les pèlerins qu'il porte courent le risque de manquer les fêtes du cinquantenaire à Rome. M. Gall, le passager new-yorkais qui est revenu en Amérique par le *City of Richmond*, et qui a pris passage immédiatement à bord d'un autre steamer en partance pour l'Europe, est déjà rendu en Angleterre.

Une dépêche spéciale de Berlin dit que quelques-uns des vaisseaux de l'escadre russe qui sont partis des Etats-Unis, se rendront dans la Baltique ; les autres mouilleront devant Gibraltar, à l'entrée de la Méditerranée, pour intercepter les navires des puissances neutres qui transporteront des armes et des munitions de guerre en Turquie.

LA MOUCHE A PATATES.—Nos lecteurs se rappellent une lettre de M. le Dr. J. C. Taché, député-ministre de l'Agriculture, à Ottawa, que nous avons publiée, l'été dernier, relativement à la « mouche à patates. » M. Taché adresse à la *Mine* la lettre suivante, que nous nous empressons aussi de publier. Nous saisissons cette occasion d'inviter nos lecteurs de la campagne à nous communiquer les renseignements qu'ils pourraient avoir de temps à autre relativement à la marche de ce fléau, que chacun doit s'empresser de combattre :

« Ottawa, 19 mai 1877.

« A M. le Rédacteur de la *Mine*.

« Monsieur,

« Je fais appel à votre patriotisme en vous demandant de vouloir bien commencer de suite, dans votre journal, à mettre le public au fait de son devoir, relativement à la « mouche à patates. »

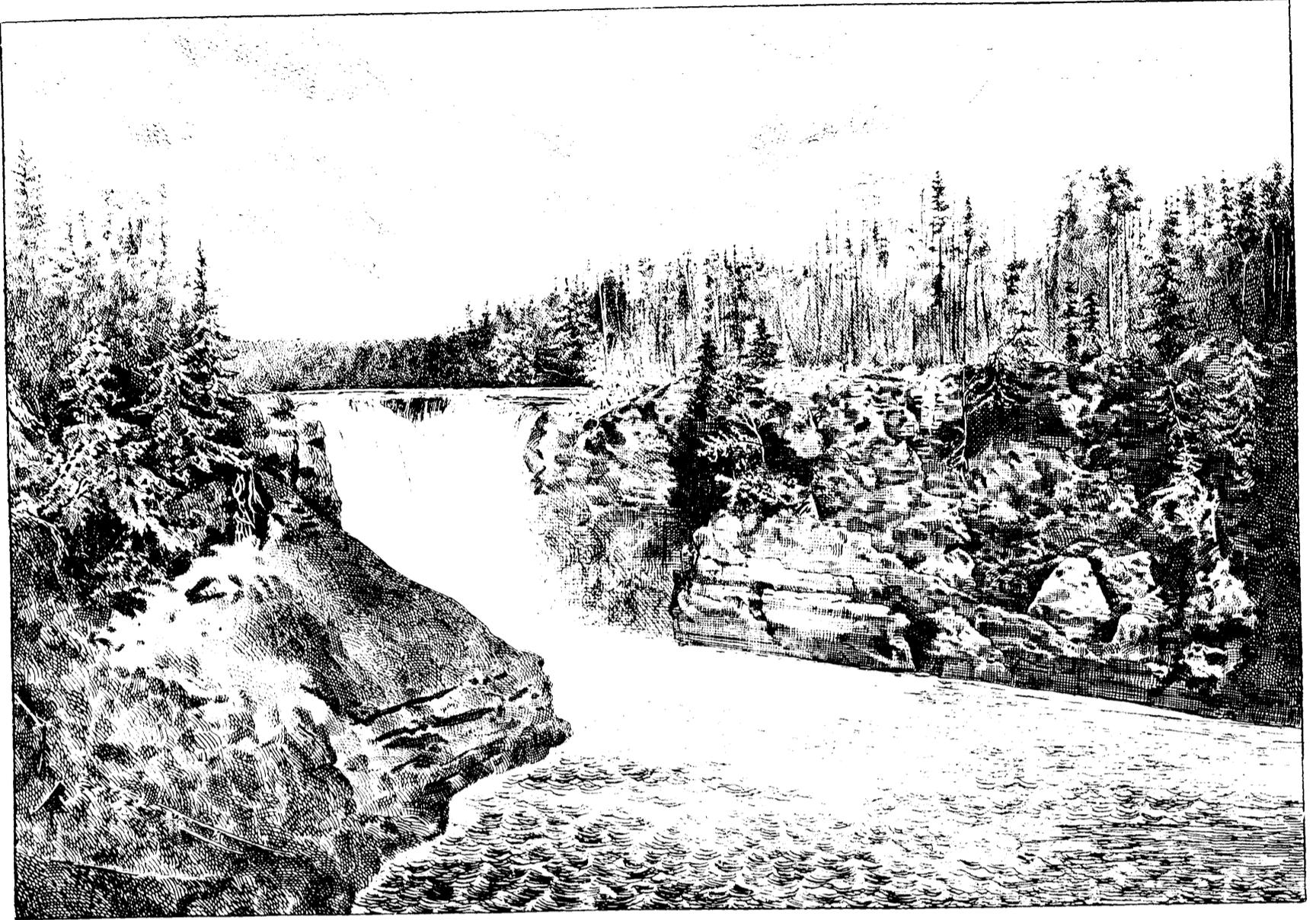
« L'insecte vient de faire son apparition et la guerre doit commencer. C'est le meilleur temps d'opérer, car les femelles sont gravides, c'est-à-dire chargées de leurs œufs, et chacune d'elles, tuée maintenant, équivaut à des milliers de larves détruites plus tard. Il faut leur faire la chasse et les écraser, puis voiler les plants de patates et écraser les œufs fixés au revers des feuilles. Puis, quand les larves se montrent (sous forme de puaises), alors employer le vert de Paris, en la manière et avec les précautions voulues.

« Rendez au public le service d'attirer, de temps à autre, l'attention de tout le monde sur cet important sujet. La province de Québec, et, pour le moment, le district de Montréal surtout, sont sérieusement menacés.

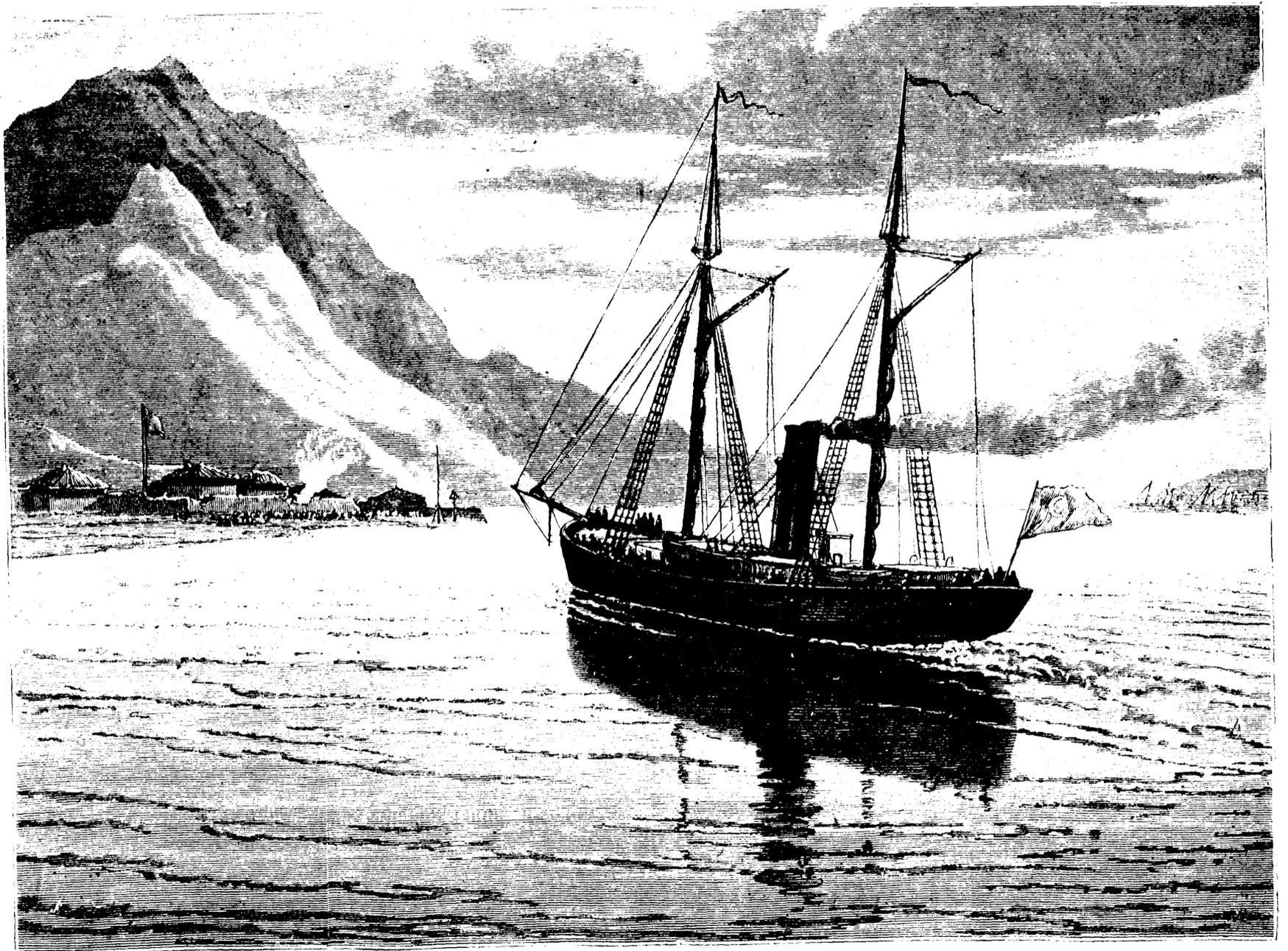
« J'ai, etc.,

« J. C. TACHÉ. »

— Une activité extraordinaire règne actuellement dans nos grandes usines d'instruments aratoires, en vue de la saison qui commence. MM. Cossitt & Frères, qui ont une agence au No. 92, rue des Enfants-Trouvés, à Montréal, sont les premiers sur la liste en fait d'amélioration récentes. Rien n'est épargné par eux pour pouvoir offrir aux agriculteurs du Canada les machines les plus améliorées et partant les plus économiques. Plusieurs de leurs instruments agricoles ont été vendus l'année dernière en Europe ; c'est, croyons-nous, la première maison canadienne qui ait entrepris cette branche d'exportation. Nous apprenons avec plaisir que les instruments exportés par ces messieurs ont donné une si grande satisfaction, qu'ils ont cru devoir établir des succursales de leur maison à Londres, Paris et Vienne. Cette maison, qui se recommande surtout par l'honorabilité de ses transactions et l'excellence de sa manufacture, joint actuellement d'une vogue presque sans égale en Amérique. Ses râteaux à foin sont durables et facilement dirigés. L'agent de cette maison à Montréal est M. R. J. Latimer, qui se fait un plaisir de fournir tous les renseignements relatifs à ce commerce.



VUE DE LA BAIE DU TONNERRE, LAC SUPERIEUR



LA GUERRE D'ORIENT. — HOBART PACHA COURANT LE BLOCUS SUR LE DANUBE

MORT ET VIVANT

Nous empruntons l'histoire suivante à un journal français.

Il existe à Paris un individu, un jeune homme, à qui les hasards de la vie ont fait une bien singulière situation. Il est à la fois mort et vivant.

Et remarquez que nous ne plaisantons pas le moins du monde. Ce phénomène, cette énigme, nous n'avons même pas le droit de le désigner par le nom qu'il porte, car la loi ne le lui reconnaît pas.

Il est vrai, d'autre part, que la même loi ne lui assigne point un autre nom, ce qui, on en conviendra, devient embarrassant.

Voici l'explication de ce fait :

Pendant la guerre, Henri B... avait pour camarade intime un sieur Victor G. Un matin que les deux amis faisaient leurs ablutions, le clairon retentit inopinément. Dans leur précipitation à s'habiller, ils se trompent de capotes.

On va au feu. Victor G... est tué. Bien mieux, il est absolument défiguré par un éclat d'obus. On ne l'aurait même pas pu reconnaître s'il n'avait eu sur lui sa capote, marquée de son numéro matricule.

Mais ce numéro n'est pas le sien, c'est celui d'Henri B..., qui est porté mort.

Naturellement ce dernier proteste. On n'a pas le temps de discuter avec lui et la sottise est faite.

Nous réglerons tout cela quand la guerre sera finie.

A la paix, Henri, que cette substitution n'a pas gêné jusque-là, revient à Paris et ne s'inquiète de rien. Il continue à porter son nom, personne ne s'y oppose. Seulement, le voilà atteint d'une maladie assez commune, il lui vient des opinions politiques et veut être électeur.

Electeur ! Plaisantez-vous ! mais malheureux vous êtes mort.

Vous moquez-vous de moi ?

Pas le moins du monde.

Il faut se résigner. Mais ce n'est là que le commencement.

Chaque fois qu'il veut entreprendre quelque chose ou prendre part à quoi que ce soit, on lui dit :

Vous êtes mort.

Quoique mort pourtant, il a un cœur. Rencontrant une jeune fille charmante, il se mit à l'adorer. Elle, de son côté, le trouva aimable. Demande en mariage. Les grands-parents agréent le jeune homme. Tout est convenu, on désigne le jour et l'heure. Il ne manque plus que les papiers du futur. On écrit dans la petite ville où il est né.

Et, quelques jours après, on reçoit l'acte de naissance d'Henri suivi de son acte de décès.

Vous êtes donc mort ? lui demanda-t-on, ou plutôt vous n'êtes pas Henri B...

Mais si, répond-il, et il part pour son pays, se fait reconnaître par ses amis, par ses parents, par le maire lui-même, mais il n'obtient pas pour cela qu'on le considère comme vivant.

Et il ne peut pas se marier. On prétend qu'avec les témoignages de son ancien colonel et des officiers de son régiment, il pourra serrer les liens de l'hyménée, mais c'est une illusion, car, jusqu'à ce qu'un tribunal ait déclaré qu'il vivait, Henri B... non-seulement n'est plus lui, mais il n'est pas un autre, il n'est rien, il n'a pas le droit d'être au monde.

On se demande, en pensant à cette étrange situation, ce que ferait la justice criminelle si quelqu'un venait à assassiner Henri B... Le meurtrier pourrait soutenir qu'il n'a assassiné personne, et l'on ne pourrait pas prouver le contraire.

Il n'y a qu'une issue à cet état des choses. C'est un jugement qui rende son état civil à Henri B... Mais ce n'est pas là une petite affaire, et dans le passé il y a eu quelques cas similaires dans lesquels la justice a rarement osé prononcer un arrêt en faveur des réclamants.

Une servante irlandaise, se voutant de ses habitudes industrielles, disait qu'elle se levait à quatre heures du matin, faisait son feu, mettait la chaudière sur le poêle, préparait le déjeuner et faisait les lits avant qu'aucun de la maison fût debout.

FAITS DIVERS

Nous recevons une douloureuse nouvelle de Sainte-Geztrude, comté de Nicolet.

Lundi matin, le 21 courant, la demeure d'un cultivateur, M. Charles Hamel, est devenue la proie des flammes, et trois de ses enfants ont péri dans l'incendie. M. Hamel était dans son champ, et sa femme était allée pour quelques instants au jardin, ayant laissé les enfants seuls à la maison. Tout à coup, la pauvre mère aperçut une épaisse fumée sortir des fenêtres ; elle se précipita vers la maison, mais les flammes étaient déjà tellement violentes à l'intérieur, qu'il lui fut impossible de se rendre jusqu'à ses enfants, dont le plus âgé n'avait que sept ans.

En un instant, plus de cent personnes étaient réunies autour de la maison ; mais il fut impossible de maîtriser l'incendie et de porter secours aux victimes. Toute cette foule dut rester témoin passif du désespoir des parents et de la mort horrible des pauvres petits enfants.

On ne peut guère s'expliquer comment le feu a pris si rapidement ni comment les enfants ont pu se trouver dans l'impossibilité de sortir de la maison, ou au moins de donner l'alarme par leurs cris.

Le député-coroner est allé faire une enquête sur les lieux.—J. des Trois-Rivières.

Vendredi après-midi, le 18 courant, un ouragan des plus terribles est fondu sur la paroisse de Saint-Hypolite. Le vent a soulevé la nouvelle église en construction à dix pieds de hauteur, et elle s'est affaissée sur elle-même. Des granges, des maisons sont renversées, des arbres déracinés et transportés à grande distance. Des ouvriers travaillaient dans l'église. Le père du vicar de Saint-Jérôme, M. Boileau, l'entrepreneur, a été tué sous les décombres. C'était un chrétien dans la force du mot, qui communiait tous les quinze jours. Dimanche dernier, il s'approchait de la sainte table avec toute sa famille. La mort a pu le frapper, mais elle n'a pu le surprendre. Il a eu le temps de recevoir les derniers sacrements. Un de ses fils a été retiré des débris meurtri et sans connaissance ; on espère cependant lui sauver la vie. Les autres sont sains et saufs, n'ayant reçu que de légères blessures.

Un désastreux incendie est arrivé à Vaudreuil dernièrement. Une magnifique maison appartenant à un cultivateur de l'endroit, M. Gilbert Daoust, ainsi que trois de ses bâtiments, furent en un instant la proie de l'élément destructeur. Les flammes, poussées par un vent très-violent, se communiquèrent bientôt à une autre bâtisse appartenant à M. Amable St. Denis, qui fut aussi complètement détruite.

Les pertes du premier s'élevèrent à pas moins de \$4,000, et celles du second à \$600.

Pas d'assurance sur aucune des propriétés.

UN SUICIDE EXTRAORDINAIRE.—Une petite fille de quatorze ans, nommée Cécile Beaufort, demeurant chez son père, rue Blondel, No. 36, à Paris, se livrait à des lectures romanesques qui lui avaient exalté le cœur à tel point, qu'elle personnifiait en elle-même les héroïnes de ses livres. Quand elle revenait à la réalité, elle était prise de violents accès de désespoir, à la pensée qu'elle n'était qu'une pauvre ouvrière, et qu'elle n'aurait jamais les richesses, les grandeurs, les séductions des personnages avec lesquels elle s'était identifiée pendant ses lectures.

Un jour, se trouvant sous l'empire d'une de ces exaltations, elle monta au quatrième étage d'une maison proche de celle de son père, s'enveloppa la tête d'un voile et se précipita dans la rue, où on ne releva que son cadavre mutilé.

Elle avait écrit quelques lignes pour faire connaître la cause de son suicide.

M. Remy Varey, de Lisgar, possède une jeune vache Durham qui a mis au monde un veau pesant cent huit livres le jour de sa naissance.

Il demeure actuellement sur le chemin de Chambly, Longueuil, une jeune fille qui n'est âgée que de douze ans et qui a déjà atteint le joli poids de 293 livres.

Le 10 mai, il était arrivé en rade à Québec cent quarante vaisseaux océaniques avec un tonnage total de 110,000 tonneaux. La présence d'une flotte aussi nombreuse à cette période si peu avancée de la saison de navigation est un fait sans précédent à Québec.

Les journaux allemands publient le texte d'une convocation adressée par les chefs du parti socialiste allemands à tous leurs amis d'Allemagne. Le congrès socialiste qui se réunira à Gotha du 27 au 30 mai, aura pour objet de fortifier le parti, dont les progrès ont été constatés aux dernières élections pour le Reichstag, et d'assurer l'unité de son développement.

UN TOUR DE SOURIS.—L'Abeille de Caux, Normandie, rapporte un fait bien curieux qui s'est passé dans le canton d'Ourville, en France :

Un cultivateur d'Oberville, nommé Bons, avait mis dans son armoire la somme de neuf cents francs en billets de banque (quatre de cent francs et un de cinq cents.)

Les souris y pénétrèrent et se mirent à grignoter la fortune du brave cultivateur, qui ne trouva plus que des miettes lorsqu'il voulut se servir de son trésor. Que faire pour rentrer dans ses fonds ? Il alla trouver son propriétaire, M. Eugène Guillotin, conseiller général de Daudeville, qui voulut bien se rendre à Oberville ; et là, on se mit en devoir de ramasser ce que les souris avaient bien voulu laisser.

On envoya le tout à Paris, à la banque de

France, qui essaya de recomposer ces billets, mais en vain. L'employé de la banque chargé de ce travail dit alors que, l'expérience ayant démontré que les souris ne mangeaient pas le papier, mais le déchiquetaient pour en tapisser leurs nids, il serait utile d'en rechercher les fragments.

En effet, M. Bons ayant démolli la muraille où se trouvait établi le nid de ses rongeurs, trouva tous les morceaux qui manquaient pour reconstituer ses billets de banque, et il a le bonheur aujourd'hui d'être intégralement remboursé.

COMBIEN DE TEMPS UN CRAPAUD PEUT VIVRE SANS MANGER.—Une curieuse expérience vient d'être faite à ce sujet en France.

Il y a sept ans, le 15 janvier 1870, un naturaliste, M. Margelidet, a enfermé un crapaud au fond d'une cavité pratiquée dans une pierre, puis il a rebouché la cavité et serré le tout.

Il y a quelques jours, la cavité a été débouchée au Muséum d'histoire de Lille. Le crapaud était parfaitement vivant, mais dans une grande somnolence, dont il n'est pas encore sorti. Il a été jusqu'à présent impossible de faire prendre aucune nourriture à cet extraordinaire animal.

Une femme appartenant au meilleur monde et que la chronique du high-life a signalée souvent parmi les plus élégantes et les plus jolies, Mme la comtesse de P..., vient de se suicider en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Mme de P..., d'origine allemande, habitait un hôtel, 51, avenue de la Grand-Armée. Veuve depuis plusieurs années, elle était sur le point de se remarier. Samedi soir, elle reçut une lettre lui annonçant un ajournement dans les projets d'union formés.

Aux termes de cette lettre, la jeune femme comprit sans doute que cet ajournement n'était qu'une rupture déguisée. Avec un incroyable sang-froid, elle se rendit dans sa chambre, prit un pistolet, le chargea elle-même, l'appuya sur son front et lâcha la détente.

Au bruit de la détonation, ses gens accoururent et la trouvèrent évanouie, baignant dans son sang. M. le docteur Pinel, qui se trouvait au bal du XVIe arrondissement, fut immédiatement appelé et réussit à extraire la balle. Mais, malgré les soins de l'habile praticien, Mme de P... est morte hier matin à huit heures.

Elle n'avait que trente-cinq ans.

VARIÉTÉS

Les proverbes espagnols sont au rabais de ce temps-ci, mais celui-ci est au pair : "A dix-huit ans, mariez votre fille à son supérieur ; à vingt ans, à son égal ; mais à trente, à quiconque en voudra."

Dans un théâtre, X... ronflait de son mieux aux fauteuils d'orchestre.

Son voisin, impatienté, le secoue par le bras : —De grâce, monsieur, lui dit-il, réveillez-vous ou, du moins, dormez en silence...

—Et depuis quand n'a-t-on plus le droit de dormir au pièces de cet auteur ? dix X...., en se frottant les yeux.

—Monsieur, vous dormez trop haut.

—Je vous empêche d'écouter la pièce ?

—Non, monsieur, vous m'empêchez de dormir moi-même, et me forcez de l'entendre, c'est ce dont je me plains.

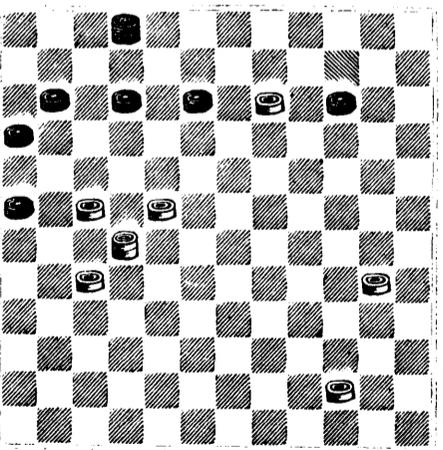
Pauvre auteur !

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 75

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 73

Les Blancs jouent de		Les Noirs jouent de	
59	53	46	48
58	51	55	58
29	24	17*	52
65	60	54	65
72	9	48	53
9			

Il doit y avoir un pion noir sur la case 54 du problème 73, ce qui fait que le coup ne se prend pas.

Nous prenons ces problèmes dans un recueil de France qui ne contient que cinquante cases, tandis que notre dernier en contient 72. Ceci nous donne beaucoup de difficulté pour placer nos pièces ; mais nous tâcherons, à l'avenir, d'éviter toute erreur de ce genre.

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Echecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autres solutions justes des problèmes Nos. 20, 21, 22 et 23 : M. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe.

Solutions justes du problème No. 22 : MM. Z. Delaunais et H. M., Québec ; N. P., Sorel ; A. C., Saint-Jean ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; L. O. P., Sherbrooke ; Dr. D., J. E. Giroux, J. L. P., M. Toupin et P. O. Giroux, Montréal ; J. A. Cusson, Northampton, Mass.

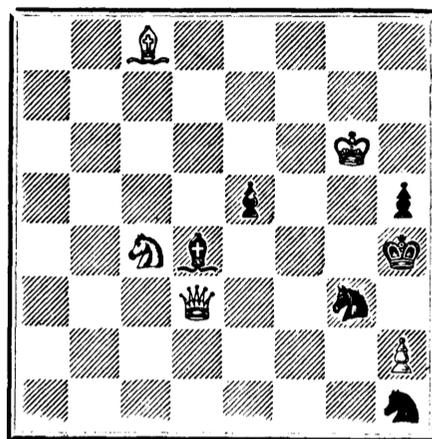
Solutions justes du problème No. 23 : MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; A. C., Saint-Jean ; P. O. Giroux, J. L. P., M. Toupin, Dr. D., J. E. Giroux, Montréal ; L. O. P., Sherbrooke ; H. M. et Z. Delaunais, Québec ; N. P., Sorel ; J. A. Cusson, Northampton, Mass.

M. J. L. P., Montréal.—Nous avons une grande quantité de problèmes en portefeuille, et l'étiquette veut que le vôtre ne passe qu'à son tour.

PROBLÈME No. 26.

Composé par M. H. E. POULIN, Marieville.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 22.

Blancs.	Noirs.
1 C 6e C D	1 R 4e F D (A)
2 D 6e T R	2 R 5e D
3 D 3e R échec et mat.	

(A)

2 D 1er F R	1 R 5e R
3 D 4e F D échec et mat.	2 R 5e D

PROBLÈME No. 27.

Composé par M. J. W., Montréal.

Blancs.	Noirs.
1 R 2e F D	1 R 5e F D
2 D 1er F D	2 P 4e C D
3 F 7e T D	
4 P 4e C D	

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups

SOLUTION DU PROBLÈME No. 23.

Blancs.	Noirs.
1 P 8e F D fait F	1 Roi joue
2 F fait échec et mat.	

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux qui leur couleur primitive, après quoi une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centins. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada.

NAISSANCE

A Montréal, le 23 mai, la dame de Joseph-Hermas Beauty, éer., teneur de livres, un fils.

MARIAGE

Aux Trois-Rivières, mercredi, le 23 du courant, par le Rév. M. Loranger, cousin de la mariée, Odilon Desmarais, éer., avocat, de Saint-Hyacinthe, à Dlle Marie Louise Hermine Gélinas, fille de feu Raphaël Gélinas marchand, de Montréal.

DÉCES

A Québec, le 27 avril dernier, à la demeure de son beau-père, M. Charles Garriépy, après une maladie de huit jours, à l'âge de 20 ans 2 mois et 10 jours, Dlle Marie-Émilie Azilda Archambault, ci-devant de Montréal.

NAPOLÉON ROY

MARCHANT-TAILLEUR

No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HARDWARE FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCERIES ASSORTIES. Conditions : comptant. 8-15-26-102



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain, dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes seront comme suit : L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se fermera à midi. Le programme des études sera le suivant : PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vive voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS. Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, J. A. CHAPLEAU, Secrétaire de la Province de Québec. 8-20-1110



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la passage de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec.") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés. Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 23 janvier 1877. 8-20-1126



Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à B. IBBOTSON, Agent de l'Immigration du Gouvernement 8-20-115 No. 19 rue St. Bonaventure.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infallible contre: GOUTTE ET RHUMATISMES. Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Montréal: A. DELAU, No 6111 Street, 228, agent pour le Canada, et piles Phies. DÉPOT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Échiquier, PARIS.

DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 215, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

AUGUSTE COUILLARD, MARCHAND DE FER, RUE ST. PAUL.

qui s'est fait une renommée depuis plusieurs années par ses POÈLES de qualités supérieures qu'il vend à bon marché, a été obligé d'agrandir considérablement son Magasin, vu qu'il a profité de la crise et du bon marché, pour se procurer le stock le plus considérable de

POÈLES, FOURNITURES DE MAISONS, PEINTURES, HUILE, VERNIS ET OUTILS POUR MENUISIERS

qui existe dans Montréal.

AVIS AU PUBLIC.

MAGASIN: Nos. 233, 235, 237 et 239, RUE ST. PAUL, entre la RUE ST. VINCENT et la PLACE JACQUES-CARTIER. Mr. COUILLARD a quelques magnifiques PIANOS qu'il peut vendre pour \$200; ces Pianos valent \$600. 8-17-4-10

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109



COLLÈGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjudants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.

(Par ordre)

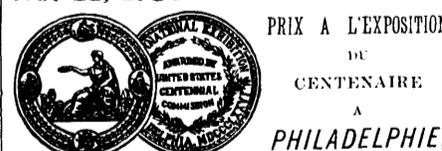
W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général.

Quartiers-Généraux, Ottawa, 11 avril 1877. 8-18-26-110



USINE D'INSTRUMENTS AGRICOLES DU CANADA, Fabrique de Fauxcheuses, Moissonneuses, Râteaux à Cheval, Moulins à Battre, etc., sans rivaux. Notre Motto est et a toujours été depuis 25 ans: "Le meilleur et le plus économique." Demandez des circulaires. On demande des Agents et on invite la correspondance de toutes les parties du monde. Escompte alloué aux Corporations Religieuses. G. M. COSSITT & FRÈRES, 92, rue des Enfants-Trouvés, Montréal. R. J. LATIMER, Agent. 8-20-9-117

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION DE CENTENAIRE A PHILADELPHIE, ET PREMIER PRIX A LA DERNIÈRE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier. MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire 8-20-52-118

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVINS, WORM PASTILLES.

The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults. Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults.

PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.

APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

LES Personnes désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissements, etc., prendront tout de suite les A Paris: Ph^o COLOMER, 103, rue Montmartre.—Agent pour le Canada: A. DELAU, 223, Mc Gill street, Montréal, et dans les principales Pharmacies. DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES ET DE MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes, importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis.

JOS. ROY,

573, RUE STE. CATHERINE, A l'Enseigne du Chapeau Rouge. 8-15-54-10

INFIRMERIE DE CHEVAUX.

H. AUDRAIN

Médecin vétérinaire du Collège de Montréal

BUREAU: Au coin des rues Jacques-Cartier et Ste. Catherine, No. 629, derrière la Pharmacie de M. A. H. Larocque.

Ouvert de 8hs. A.M. à 6hs. P.M. Consultation gratis tous les samedis.

Maison privée et Infirmerie: Rue Beaudry, No. 128.

Une attention spéciale est donnée aux maladies de tous les animaux domestiques: Chevaux, Bœufs, Moutons, Chèvres, Porcs, Chiens, Chats et Volailles.

Les prix sont très-modérés. Montréal, le 28 avril 1877. 8-18-4-111

NOTRE MAGASIN EST ENCORE TROP PETIT!

Les 5000 à 6000 acheteurs qui viennent chez nous tous les jours nous obligent d'agrandir encore notre magasin. Une allonge de 30 pieds et à deux étages sera terminée cette semaine.

Nous ferons du 1er étage le plus beau département de Tweeds et Tricots de Montréal.

Le second sera consacré aux Tapis et aux Tailleurs. Notre magasin aura en conséquence 160 pieds de profondeur.

Maintenant, avec l'espace dont nous pouvons disposer et les 150 commis que nous avons, nous osons nous vanter de pouvoir servir 500 à 600 personnes à la fois; et cela sans avoir à redouter la grande foule et l'encombrement qui ont toujours empêché grand nombre d'acheteurs de venir à notre magasin.

Les lots immenses de Tweeds de fantaisie et de Tricots français et anglais que nous venons d'acheter aux derniers encans seront maintenant exhibés et vendus dans notre immense nouveau département.

Nous avons les plus belles lignes de Tweeds du printemps que l'on puisse désirer.

Nos Tricots sont tous dans les derniers goûts.

Et nos prix sont comme toujours bien plus bas que partout ailleurs.

Nos tailleurs sont en grande renommée.

Et depuis que nous avons établi dans notre maison un département de Tailleurs, les ordres nous arrivent de toutes parts; parce que nous vendons nos habits faits à ordre 50 par 100 meilleur marché que tout marchand-tailleur.

A. PILON & CIE.,

615, RUE STE. CATHERINE, MONTRÉAL. A l'Enseigne de la Boule Verte.

A. PILON, L. J. PELLETIER. 7-37-52-57

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1876 Pâte Codéine Tolu Zed

Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc. En gros, Paris, 22, r. Drouot et les phar^o

Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm. PICAUT & CIE. R. McLEOD HENRY R. GRAY J. E. BURKE LAVIOLETTE & NELSON W. E. BRUNET JOS. LEDUC J. B. MARTEL.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises (Es-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

2, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

à le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

FAITES USAGE

SIROP EXPECTORANT, DE L'ELIXIR TONIQUE et du SIROP DES ENFANTS du

Dr. J. EMERY CODERRE, 64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER A vendre chez tous les Pharmaciens.

WARRANTS DE TERRES DE MANITOBA. Cinq demandés. ARCHIBALD YOUNG, Bureau des Terres de Manitoba, Toronto. 8-15-4-103

LA COMPAGNIE DE TABAC ADAMS

La Compagnie de Tabac Adams s'adressera à la Législature de Québec pour obtenir l'autorisation d'emprunter de l'argent sur la garantie de ses immeubles, et pour confirmer l'emprunt déjà effectué. Par ordre du Bureau. G. G. MACPHERSON, Secrétaire-Trésorier. 8-17-9-108

A. CHARBONNEAU & CIE. Entrepreneurs Menuisiers

No. 10, RUELLE EVANS ENTRE LES Rues St. Urbain & St. Charles Borromée MONTRÉAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-52-85

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURS, PARIS. Credit Littéraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

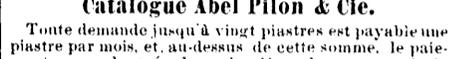
Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie. Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable en piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à M. E. DANSEREAU, 17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTRÉAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie. de Paris, pour la Puissance du Canada. VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables. 8-19-52-112



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY

POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC. C'est le Moulin à vent le plus économique, en égard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction. Demandez le Catalogue Illustré et la Liste des Prix à CHARLES GARTH & Cie, Dominion Metal Works, 536 à 542, RUE CRAIC.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DEKARATS